L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
C. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 NOVEMBRE.

☞ Les bureaux et les ateliers de l'ABEILLE ont de nouveau été transférés à l'ancien local du journal, rue de Chartres, No 83.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] des abonnements *à la semaine*, à raison de 25 *cents pour les six* numéros. Il se [illegible] tous les jours dans nos bureaux des [illegible] qui désirent s'abonner pour un [illegible] mais comme en leur ouvrant [illegible] particulier pour une aussi courte [illegible] surchargerions sans profit la [illegible] nous avons résolu de tout con[illegible] nos porteurs à nous re[illegible]. C'est donc à ces derniers que les [illegible] *à la semaine* devront payer le mon[illegible] abonnement hebdomadaire.

LES PARTIS AU CONGRÈS.

[illegible] parti de l'administration sera en minorité [illegible] prochaine Chambre des Représentants. Pour se rendre compte de sa faiblesse [illegible] il faut ranger d'une part les [illegible] et de l'autre ses adversaires [illegible] politique qu'ils appartiennent [illegible] derniers il y a des [illegible] *Hards* de New-York), des [illegible] et des free-soilers. [illegible] Chambre les champions de [illegible] étaient au nombre de 161 [illegible] de l'opposition. Celle qui [illegible] prochain renfermera 77 [illegible] Pierce et 157 Représentans [illegible] système politique du Président. [illegible] se subdivise ainsi par Etat:

	ADMINISTRATION.	OPPOSITION.
	5	2
	2	0
	2	0
	0	4
	0	1
	1	0
	0	3
		4 (1 vac.)
	2	9
	1	1
	1	6
	1	1
	1	5
	4	4
	0	11
	1	3
	1	4
	1	6
	1	5
	4	4
	1	32
	0	3
	0	21
	5	20
	1	2
	2	0
	5	5
	0	1
	1	3
	12	1
	1	2
	77	157

[illegible] dernières élections pour le [illegible] la plus irrécusable de [illegible] l'administration. Ce n'est [illegible] que le rôle de celle-ci [illegible] effacé à la chambre. [illegible] vrai, que 77 voix con[illegible] sont hostiles; mais ces 77 [illegible] que les autres ne le [illegible] de M. Pierce ne se divisent [illegible] avec un ensemble qui [illegible] succès. Il ne peut [illegible] de l'opposition qui, [illegible] plus haut, se compose [illegible] know-nothings [illegible] Des élémens [illegible] séparés et dis[illegible] sa puissance [illegible] de l'administration. [illegible] que celle-ci [illegible] *speaker*. Les [illegible] de l'opposition qui [illegible] se joindront certaine[illegible] qui voudront por[illegible] l'esclavage à la prési[illegible] que de traîr à [illegible] plus précieux de leurs [illegible] leurs suffrages à [illegible] ne seront pas [illegible]

[illegible] Chambre est donc, [illegible] des amis de [illegible] Mais pour exercer au Con[illegible] décisive, il importe qu'ils [illegible] préjugés de latitude et qu'ils ne [illegible] des doctrines nationales. [illegible] conduite, la confu[illegible] à la Chambre, [illegible] de l'oppo[illegible] pour porter un con[illegible] de la présidence.

[illegible] de Washington que [illegible] le calme [illegible] américain est [illegible] commissaire [illegible] Le commo[illegible] se rendre à San Juan [illegible] frégate *Potomac*, [illegible] le secrétaire.

[illegible] Il y a un peu [illegible] de Cuba soumettent [illegible] les matériaux de [illegible] articles de subsis[illegible] avaient été admis en [illegible] trouvant exclusi[illegible] nos compatriotes, [illegible] a présenté une [illegible] espagnol. Les dé[illegible] États-Unis ont été [illegible] le gouvernement [illegible] montant des droits [illegible] par le capi[illegible] à qui de [illegible] auront un an [illegible] preuves.

[illegible] L'épidémie avait entière[illegible] Portsmouth, mais il paraît [illegible] et l'humidité y ont [illegible] de nouveaux cas.

[illegible] démocrates ont deux [illegible] de New-Jersey et [illegible] de majorité à la cham[illegible] en équilibre dans [illegible]

[illegible] M. J. Stous vient d'acheter [illegible] *Delta*, dont il a été autre[illegible]. Nous nous félicitons de le [illegible] nombre de nos con[illegible] des meilleurs écrivains [illegible] et sa collaboration [illegible] *Delta*. Nous souhaitons éga[illegible] à M. D. C. Jenkins qui a [illegible] journal une part de l'in[illegible] M. Hess.

[illegible] M. Théodore O. Starke a été [illegible] agent des pensions à [illegible] remplacement de P. A. [illegible]

[illegible] M. Morse, l'inventeur [illegible] vient de recevoir [illegible] d'or que lui a envo[illegible] d'Autriche. Cette médaille [illegible] grand module: sur l'un [illegible] de François-Jo[illegible] inscription: [illegible] quatrième médaille [illegible] des souverains de l'ancien [illegible]

[illegible] M. Horace Harby, [illegible] vient de recevoir un assor[illegible] de marchandises d'hiver [illegible] prix extrêmement modérés. [illegible] à la beauté des articles, [illegible] la maison Harby. Les [illegible] invitées à visiter ce [illegible] trouveront des broderies à [illegible] des prix ordinaires. [illegible] qui composent l'as[illegible] extrêmement variées et [illegible] tous les goûts.—Voir [illegible]

[illegible] avis inséré [illegible] série de qua[illegible] dans la salle des Odd-[illegible] le 14 décembre, [illegible] le 18 janvier, et [illegible]

[illegible] M. J. H. Carter & Co, au coin [illegible] et Tchoupitoulas, viennent [illegible] envoi d'excellent *arrack*. [illegible] cette boisson aux fu[illegible] l'arrack est un punch délicieux qui [illegible] qui nous vient tout pré[illegible]

[illegible] DE PRIX.—Mme HOLWEGS, rue [illegible] vient de recevoir de Paris un [illegible] de modes et de nouveautés. [illegible] cette maison sont extrêmement [illegible] le nombre des dames qui la [illegible] augmente tous les jours.

LE PATRIOTE DES OPELOUSAS.—Les éditeurs [illegible] journal, MM. Albert Déjean et Cyrus [illegible], en ont vendu la propriété à MM. [illegible] Livingston et C. M. Esler.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Rivières.—Louisville, 19 novembre—L'Ohio baisse; il y a en ce moment 8 pieds 1 pouce d'eau dans le canal. Le Nicaragua est parti aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans.

New York, 20 nov—La farine a légèrement haussé aujourd'hui; les ventes ont lieu à $9 31 les marques du sud—le b creuge vaut $8 15 les marques du sud et $8 60 l'ouest.

Cincinnati, 20 nov.—La farine est ferme de $7 90 à $8. Cours des cochons $6 57 à $6 90 le 0[illegible]—Whiskey 34 à 34 1/2 c.

CONSEIL DE VILLE.

CONSEIL DES ALDERMEN—Réunion à l'heure accoutumée.

Les Assistants font annoncer qu'ils ont approuvé la résolution qui ordonne que le local où siège la Première et la Deuxième Cour de District soit réparé.

Les Assistants demandant l'approbation des Aldermen à une résolution nommant un comité de trois membres de chaque conseil, qui sera chargé de rendre hommage à la mémoire de M. Samuel J. Peters.—MM. Culbertson, Tompkins et Bailey sont nommés membres du comité.

Résolution des Assistants recommandant qu'un mémoire soit adressé à la Législature relativement aux changements à introduire dans la charte de la ville—Le Conseil ne délibère pas sur la résolution.

Le Conseil adopte la résolution des Assistants qui ordonne le paiement des sommes suivantes: à A. E. Shaw, 150; à L. J. Huard, $116 13; à S. Meilleur, $266 20; au département du voyer, (pour le mois d'octobre), $872 75; à la succession de S. Hermann, pour huit mois de loyer, $300; à H. R. China, $166 74; au département du commissaire des rues (pour le mois d'octobre), $4,313 94; à E. Planchard $360 50; au département du wharfinger, (pour le mois d'octobre) $306; à Wm. A. Ness, (frais de cour) $1364 35; à M. Marigny, shérif, $151 55, pour frais d'élection du 13 août et transmettant le résultat à Baton Rouge; à la maison de refuge (pour le mois d'octobre) $1201 42; aux orphelins (pour le mois d'août) $217; au La. Republican, $75 50; divers comptes, $379 20. Total—$10,519 30.

Le Conseil soumet la résolution relativement au mémoire adressé à la Législature, à un comité chargé de présenter un rapport.

Ordonnance relativement aux trottoirs et aux relations entre les propriétaires et la ville en ce qui a trait à la construction.—Référé au comité des rues et débarcadères.

Résolution des assistants ordonnant le rétablissement du "chain gang" (nègres de chaîne)—Déposée sur le bureau sujette à l'appel.

Le secrétaire lit une lettre dans laquelle le comité chargé de rechercher les causes de l'épidémie de 1853 annonce qu'il a publié un livre à ce sujet. Il transmet en même temps un bill de $10,000—Référé à un comité de MM. Culbertson, Bailey et Durell.

Lettre d'un citoyen demeurant à l'encoignure Villeré et St. Louis, demandant que le Conseil lui alloue $500 pour dommages faits à sa maison par la pompe No 7—Référé au comité judiciaire.

Rapport du comité de police recommandant la ferme de la maison de travail pendant trois ans—Ordre du jour pour la prochaine séance.

Résolution accordant à M. Purvis la permission d'établir une machine à vapeur sur sa propriété, au coin des rues Nayades et St-Charles. M. Durell soutient la résolution et M. Tompkins s'y oppose. La résolution est adoptée.

Le Conseil s'occupe des résolutions qui ont trait à un compromis entre la ville et le chemin de fer de Pontchartrain. Ces résolutions sont adoptées. Voici la plus importante:

"Résolu que la ville de la Nouvelle-Orléans, si la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain rend à la ville de la Nouvelle-Orléans trois cents bons de mille piastres chacun (avec les coupons d'intérêt qui y sont annexés) émis en faveur de la Compagnie et reçus par elle, et remet à la ville le montant de l'intérêt payé sur ces bons, la ville abandonnera toutes ses réclamations contre ladite Compagnie."

La deuxième résolution déclare que la ville ne sera responsable d'aucune dette résultant de la souscription au capital de la Compagnie.

La troisième résolution déclare que l'ordonnance sera nulle si les conditions ne sont pas acceptées par la Direction du chemin de fer, dans les deux semaines qui suivront l'adoption de l'ordonnance, et que si la Direction ne rend pas à la ville, dans les quatre-vingt-dix heures après l'adoption, les trois cents bons et le montant de l'intérêt payé, l'ordonnance sera nulle.

Le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Ce Conseil a siégé hier soir.

Lettre du trésorier annonçant qu'il y avait dans le trésor, le 17 du courant, $1583 88. Référé au comité de finances.

Lettre du président de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas, relativement au débarcadère du bateau du chemin de fer, au pied de la rue St-Louis. Référé au comité des rues et débarcadères.

Lettre du chef des pompiers demandant que le nombre de tuyaux pour les compagnies soit augmenté, que le Conseil donne quatre autres chevaux et vote une allocation de $400—Référé au comité.

Les aldermen font annoncer que la résolution des assistants ordonnant le paiement de $463 17 (montant des dépenses de la Convention Commerciale) a été rejetée. Le comité de finances est chargé de s'entendre sur cette mesure avec le comité des aldermen.

Résolution des aldermen recommandant que la somme de $560 soit payée à Mr. D. Crow pour travaux aux puits artésien—Référé au comité de finances.

Rapport du comité de finances recommandant le paiement de divers comptes—Adopté.

Résolution relativement à la ferme des marchés et recommandant la suppression de plusieurs abus.—Adoptée.

Le rapport du comité de finances est lu et adopté.

Le rapport du comité des rues et débarcadères est adopté. Ce rapport renferme une résolution qui recommande la mise en défaut de la personne à qui le contrôleur a adjugé le marché pour la machine à dessécher de la deuxième section. La résolution est également adoptée.

Résolution approuvant l'adjudication faite à Mr. Thomas Beckly. Il s'agit de réparer le pont du canal.

Le Conseil s'ajourne, après avoir renvoyé à la prochaine séance la résolution qui ordonne de faire macadamiser quelques-unes des chemins planchéiés du sixième district.

CHRONIQUE LOCALE.

☞ On nous prie d'annoncer que M. Snow qui a été arrêté, dimanche, dans le Troisième District, pour avoir poignardé un homme, n'est pas le capitaine Snow, citoyen respectable que tout le monde connaît.

MILLE PARODI.—Cette cantatrice distinguée, dont les journaux de New-York annoncent, il y a quelques jours, le départ se dirige maintenant sur la ville de Mexico, par la voie de l'Ouest et donne des concerts dans toutes les principales villes situées sur le Mississippi. Nous apprenons qu'elle arrivera à la Nouvelle-Orléans vers le 18 décembre, accompagnée de M. Maurice Strakosch, le pianiste, de Mme Strakosch et Signor Leonardi, baryton, et se fera entendre à la salle des Odd Fellows. Son succès parmi nous n'est pas douteux.

THEATRE ST-CHARLES.—Le spectacle de ce soir se compose de "Grisélidis" et de "The Toodles." Mme Farren, dont le succès est si grand parmi nous, remplit le principal rôle dans la première de ces pièces. M. De Barr joue le rôle de Toodles, son triomphe.

LES CAMPBELL MINSTRELS.—Nous ne nous étions pas trompés en annonçant que les Campbell Minstrels, sous la direction de M. Mack Peel, créeraient une furie à la Nouvelle-Orléans. L'Armory Hall est comble tous les soirs. Les personnes qui désirent passer une heure agréable feraient bien d'aller entendre ces excellents chanteurs.

AFFAIRE DE MEURTRE.—L'interrogatoire de George Thomas accusé d'avoir assassiné Michael Anderson, dans le café Pittsburg, rue North Market, s'est terminé hier. Le recorder n'a pas encore fait connaître sa décision. Les témoignages ne diffèrent pas de ceux que l'Abeille a déjà publiés.

MARIA ET FEMME.—Auguste Pieto déclare au recorder du Deuxième District que sa femme Catherine, s'étant adonnée à la boisson, il a été dernièrement forcé de se séparer d'elle. Elle a profité, lundi, de son absence, pour entrer chez lui et y faire un tapage épouvantable qui n'a duré qu'il se renouveler.—Ordre d'arrestation.

ACCIDENT.—Un homme qui était employé à bord du bateau à vapeur Rapides, est tombé à l'eau et s'est noyé. Le coroner a pratiqué la levée du corps. Le défunt était irlandais et avait 34 ans.

VOIES DE FAIT.—Thomas Russell a été assommé, lundi soir, dans un établissement connu sous le nom de "Union Hotel" encoignure Quartier et Levee, par Thomas Hawthorn. La femme de Russell, en voulant le secourir, a failli être étranglée. Hawthorn a été arrêté. Le recorder a exigé un cautionnement de $ 600 en attendant l'interrogatoire.

ARRESTATIONS.—Pat McDonald et John Leonard, petits vendeurs de journaux, s'administraient, lundi soir, de vigoureux coups de poing. Pat, s'apercevant qu'il allait peut être avoir le dessous, tira un couteau et, pour suivre la mode, essaya de frapper son adversaire, mais un agent le saisit par le bras et le conduisit au violon, où il aura le temps de se calmer en attendant qu'il comparaisse devant le recorder du Premier District.

—Thomas Owens, propriétaire du magasin de comestibles de l'encoignure Terpsichore et Prytania, a permis, dit un affidavit, à des esclaves d'entrer, dimanche dernier, dans sa boutique, afin de trafiquer. Arrestation et cautionnement de $500.

—Jacob Reinhart, qui tient une grocerie au coin des rues Course et Tchoupitoulas, et Wm O'Hearn, propriétaire d'une boutique à l'encoignure Camp et Thalie, ont fourni un cautionnement pour répondre à la même accusation.

—John Mackin a été arrêté dans la rue de l'Esplanade pour port d'armes. On a trouvé sur lui un pistolet à six coups et un couteau à la bowie. Le recorder décidera si Mackin acquittera l'amende de $500 imposée par la loi.

—La police du Troisième District a arrêté Johannes Wrich Jueppe, dit Kossuth, qui a menacé de tuer M. Becker, son compatriote.

VOL.—John Sullivan, entrepreneur entra, lundi soir, dans une boutique de barbier de la rue Poydras, et, au moment de subir l'opération, ôta son habit dans la poche duquel il avait mis un portefeuille renfermant des memoranda, une traite de $100 et $150 en billets de banque. Après que le barbier lui eut nettoyé la figure, il chercha son habit, mais un cao[illegible] dans le besoin l'avait emporté dans un moment de distraction.

DÉCISIONS DE LA COUR SUPRÊME.—Présents: l'hon. M. Merrick, président de la cour; les juges Lea, Spofford, Voorhies et Buchanan.

Mardi, 20 Novembre.

Ville de la Nouvelle-Orléans contre Samuel Lock, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. Juge Voorhies.

Willis & Rawlins, int. contre L. J. Moore et autres, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. J. Buchanan.

Municipalité No 1 int. contre Wheeler & Blake, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Spofford.

Geo. E. H. Grey app. contre H. T. Lonsdale int. Appel de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Spofford.

Ville de la Nouvelle-Orléans int. contre Etienne Cordeviolle, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement modifié et maintenu. J. Buchanan.

Ville de la N-Orléans int. contre The Commercial Water Works Co, app. Jugement de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. J. Buchanan.

J. C. Katman et autres int. contre la ville de la Nouvelle-Orléans. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. La motion de mettre l'appel hors de cour est refusée. J. Buchanan.

C. C. Lathrop app. contre Christhalm & Hall M. Van Fleet, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. Un nouveau jugement est ordonné. J. Buchanan.

W. Herston et autres, int., contre F. M. Fisk et autres, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Spofford.

J Corning et Co, int, contre J. N. Elliott et autres, app. Appel de la Deuxième Cour de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Sudell. (Jugement préparé en juin dernier).

L. Millaudon app. contre la Municipalité No 1, int. Appel de la Troisième Cour de District. Jugement modifié et maintenu. J. Buchanan.

Marie Delor, veuve de Antoine Roubet, int. contre Henriette Boutroux, app. Appel de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Spofford.

A. Virden, app., contre J. W. Crary, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. J. Spofford.

J. Michael, int., contre Mutual Protection Insurance Co de Nashville, Tenn., app. Appel de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Buchanan.

C. et G. B. Tate, int., contre Turner, Wilson et Co, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Lea.

E. Knecart, int., contre L. F. Bussan, app. Appel de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement modifié et maintenu. J. Voorhies.

J. C. Malone contre ses créanciers F. R. Burbank, app. F. Hartman, syndic, et autres, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement modifié et maintenu. J. Voorhies.

E. W. Hams, int., contre John T. [illegible], app. Appel de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Buchanan.

L. J. Hart et autres, app. contre S. [illegible], int. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. J. Spofford.

[illegible] & Finley contre leurs créanciers et les créanciers de Matthews, Finley & Co, J. P. Whitney & Co, int. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Lea.

Thomas E. Dutcher, app. contre John E. Hyde et J. H. Oglesby, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Lea.

W. Miller contre Job Roy, W. Mill, int., James P. Freret, appt. Appel de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. J. Buchanan.

Pierre & Lambert, int., contre Bernard de Santos, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement maintenu. J. Ogden. (Jugement préparé il y a quelque temps.)

Brooks & Hendolph, int., contre John Hadnall et autres, app. Appel de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Jugement renversé. J. Spofford.

S. Kohn, app., contre le Maire et le Conseil de Carrollton, int. Appel de la Troisième Cour de District et de Jefferson. Jugement maintenu. J. Spofford.

J. P. Whitney & Co, app., contre John Gauche, int. Appel de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. La motion de mettre l'appel hors de Cour est refusée. J. Merrick.

LA BARQUE C. W. POULTNEY, capitaine Conant, partie de Philadelphie le 10 du courant, monte en ce moment le fleuve. Elle est arrivée à l'embouchure du fleuve après un voyage de sept jours. Nous ne croyons pas qu'une barque soit jamais venue de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans en aussi peu de temps.

LOUISIANE.

OPELOUSAS.—Notre village, dit le *Courrier des Opelousas*, a pris, depuis une quinzaine de jours, un aspect commercial dont on n'a pas été témoin peut-être, depuis 1837 à 1840.—Tous nos marchands ont reçu des envois plus ou moins considérables de marchandises, et beaucoup d'entre eux ont été eux-mêmes les chercher à la Nouvelle-Orléans, d'où ils viennent d'arriver avec des vêtements confectionnés à la dernière mode, et des étoffes nouveau genre pour les fashionables et pour ceux qui préfèrent le *comfort* à la *fashion*.

RIXE.—A la suite d'une altercation qui a eu lieu à un bal, près de la Ville Platte, en cette paroisse, dit le *Courrier des Opelousas*, dimanche dernier, entre Adam Tate et don Diego L. Fontenot, ce dernier a reçu un coup de couteau dans l'abdomen, qui, dit-on, est mortel. Tate a fui, et la justice est à sa poursuite.

SUICIDE.—M. Louis Normand, de la paroisse St-Landry, s'est suicidé le 15 de ce mois sur son habitation, située à la Grande Prairie. On ne sait pas ce qui a pu le pousser à cet acte de désespoir.

L'ÉPIDÉMIE A ST-MARTINVILLE.—Nous lisons dans le *Courrier du Tèche*:

On s'entend souvent demander si c'est bien la fièvre jaune qu'on a eue cette année à St-Martinville. Certes tous les cas de fièvre n'ont pas été fièvre jaune ou fièvre jaune pure; mais malheureusement les cas bien caractérisés de cette maladie ont été trop souvent constatés.

On peut établir trois catégories de fièvre ayant régné à St-Martin depuis la fin d'août. 1o. Les fièvres intermittentes ou rémittentes;—2o. Les fièvres empruntant certains symptômes de la vraie fièvre jaune;—3o. la vraie et pure fièvre jaune telle qu'on la voit à Vera-Cruz, à Cuba, aux Antilles; telle qu'on l'a vue en 1853 à la Nouvelle-Orléans, où elle effraya tellement la population qu'elle fut d'abord baptisée du nom de *peste*.

Les fièvres de la première catégorie cédaient aisément au traitement rationnel habituel; elles étaient les moins nombreuses.

Les fièvres de la seconde catégorie, qui étaient les plus fréquentes, cédaient assez facilement à un traitement rationnel qui devait varier selon la diversité des symptômes: mais beaucoup de ces fièvres étaient altérées dans leur nature, souvent par une médication intempestive, et revêtaient les caractères graves de celles dont elles avaient emprunté d'abord quelques symptômes seulement.

Enfin la fièvre jaune pure a été récalcitrante au traitement, comme elle l'est dans tous les pays où elle se montre; là il ne fallait pas qu'un traitement imprudent vînt entraver les efforts que la force vitale fait pour s'affranchir de semblables maladies, il fallait aider cette force et non vouloir la diriger d'après des idées préconçues.

En dehors tantôt avec des symptômes *factices inflammatoires*, tantôt avec des symptômes adynamiques, de prostration, tantôt avec des symptômes gastriques inflammatoires (langue sèche, rouge, douleur au creux de l'estomac), ou des symptômes gastriques saburraux (langue large, sale, etc): tantôt avec des symptômes du côté des centres nerveux (douleurs de têtes, de reins, de membres): quelquefois ces symptômes tous réunis, quelquefois certains seulement se montrant, la fièvre jaune, disons-nous, variable dans ces manifestations extérieures, mais identique quant à sa cause et à son fond, (cette cause est un empoisonnement miasmatique, le fond est la tendance à la décomposition du sang) demandait toute la sagacité d'un médecin pour faire pour le malade tout ce qu'il est possible d'attendre de l'art dans un semblable fléau.

Malheureusement on a cru souvent avoir à faire à la seconde catégorie de fièvres quand on avait à combattre la troisième: et puis il faut ajouter que les malades arrivaient souvent au médecin après avoir subi un traitement aveugle, si l'on peut se servir de cette expression, traitement qui aggravait singulièrement la situation des malades de la seconde catégorie, et rendait tout espoir impossible pour ceux de la troisième. Heureusement encore quand des aveugles ne venaient pas entraver un traitement rationnel et prudent par des recettes INFAILLIBLES.

La peur a produit de bien tristes effets: des convalescents de la fièvre jaune avaient encore peur du mot quand ils avaient subi la chose, des gardes entendues manquaient souvent auprès des malades.

NOUVELLES DIVERSES.

Le ministre de la guerre de France a reçu du maréchal commandant l'armée de Crimée l'inventaire des objets de diverse nature trouvés par les alliés à Sébastopol, indépendamment des bouches à feu de tous calibres, tant en bronze qu'en fer. Ce document est publié par le *Moniteur*: nous y voyons figurer entre autres objets 407 mille boulets, 100 mille projectiles creux, 24 mille boîtes de mitraille, 262 mille kilogrammes de poudre, 630 mille cartouches à balles, dont 160 avariées, 50 mille kilog. de vieux cordages et 25 mille kilog. de cordages neufs de toute dimension, 730 mille kilog. de fer en barre et acier, et 80 mille kilog. de vieux fer, 60 mille kilog. de cuivre rouge neuf, 102 mille kilog. de vieux cuivre, deux mille tonneaux de charbon de terre; plus un certain nombre de machines à vapeur et d'autres engins de toute nature, parmi lesquels 500 ancres. Enfin, en fait de vivres, onze mille sacs de pain, 3,700 sacs de farine, 1,300 sacs de blé noir; plus toute espèce de céréales et 480 barils de viande salée.

—On lit dans la *Gazette de la Bourse*, de Berlin:

"Nous avons sous les yeux une lettre de Saint-Pétersbourg émanant de la meilleure source et à laquelle nous empruntons le passage qui suit:

"Le prince Gortschakoff a représenté à l'empereur les difficultés de maintenir plus longtemps la Crimée, et il a demandé des ordres sur la question de savoir s'il doit évacuer ou s'il doit risquer encore une grande bataille. En conséquence, l'empereur a envoyé en Crimée les deux plénipotentiaires militaires russes près les cours de Berlin et de Vienne, les comtes Benkendorff et Stackelberg, chargés de lui présenter un rapport précis sur l'état réel des choses. Du résultat de cette enquête dépendrait donc la question de savoir si la Crimée sera ou ne sera pas immédiatement évacuée.

"D'après la même lettre l'empereur Alexandre se serait foulé le pied, mais sans qu'il en résulte pour lui beaucoup de gêne."

—Voici les félicitations honorables que le général d'Allonville a reçues à propos du brillant combat de Koughil. Lecture de la lettre qui les contenait a été faite à la tête de tous les escadrons.

"Quartier général du 2e corps, le 1er octobre 1855.

"Mon cher général,

"Vous avez fait débuter de la manière la plus brillante la jeune cavalerie du 2e corps. Je vous en adresse à vous surtout, et ensuite à tous, mes cordiales et sincères félicitations.

"Le général Bosquet, toujours très souffrant de ses blessures, me charge d'être son interprète auprès de vous et de votre brave division. Il est heureux et fier de penser que le 2e corps montre partout la même valeur et obtient partout le même succès.

"Vous avez eu l'heureuse chance et le talent d'être le premier à enlever à l'ennemi son artillerie en rase campagne.

"Le général commandant le 2e corps,
"Signé CAMOU."

—La reddition de Kinbourn a été officiellement annoncée aux journaux anglais par la communication suivante:

"De l'embouchure du Dnieper, 17 octobre.
"Les trois forts du banc de Kinbourn, armés de plus de 70 canons, et défendus par 1300 hommes de garnison, sous les ordres du général Konovitch, se sont rendus aujourd'hui par capitulation aux forces alliées.

"Avant-hier, une flottille de chaloupes canonnières est entrée de force dans le Dnieper, et les troupes alliées ont été débarquées malgré les forts du Sud, et, par leur opération simultanée, la retraite de la garnison et l'arrivée des renforts ont été interceptées, en sorte que les forts ayant été bombardés aujourd'hui par les bombardes, canonnés par les vaisseaux et les batteries flottantes des Français, et canonnés par les vaisseaux à vapeur et les frégates (qui n'avaient que deux pieds d'eau sous leur quille), ont été bientôt forcés de se rendre.

"Les pertes de la flotte sont très faibles, mais l'ennemi a eu 45 morts et 130 blessés.—Une escadre à vapeur, sous les ordres des contre amiraux Stewart et Pellion, est mouillée dans le Dnieper, et commande l'entrée de Nicolaieff et de Cherson. Les forts sont occupés par les troupes alliées; les prisonniers vont être envoyés de suite à Constantinople."

La *Gazette des Postes* de Francfort a reçu de Varna, à la date du 16, des nouvelles de Crimée du 14:

"Ce jour-là, lui écrit-on, le 2e corps français (Bosquet) a occupé le passage de Diana, près d'Alu, et les excellentes positions de Tchoulion et de Chamli. C'est le chemin qui conduit à Aitodor et au passage de Mangug-Kalé, dont les hauteurs, ainsi que celles de Kermana, sont occupées par 24,000 Russes. Les reconnaissances que le 2e corps a faites du côté de ce passage sont terminées actuellement, et les Français sont occupés à fortifier les chemins qui conduisent de la vallée de Tchoulion à Chamli.

"En même temps, on a achevé les opérations importantes qui s'étendent de Skelia, à l'entrée de la vallée de Baïdar, jusqu'à Kalé et au Belbek. On a battu le pays jusqu'à une distance de quatorze lieues françaises environ, sans que les Russes aient été aperçus sur un seul point. Ce n'est que lorsque les Français se furent en marche le 13, pour revenir aux hauteurs de Baïdar, qu'ils [illegible] furent [illegible] des attaques.

"Le maréchal Pélissier avait toujours son quartier général à Skelia le 13. Sur la route de Skelia à Kalé, il y a presque tous les jours des escarmouches, par suite de reconnaissances réciproques. Le seul point sur lequel il n'y ait pas encore eu de combat est le chemin qui conduit directement de Tchoulion au nord, sur la terrasse de [illegible] [illegible] de la position principale des Russes. Il est vrai que ce chemin [illegible] défendu par deux passages mais [illegible] au pied de la chaîne de montagnes occupée par les Russes. Le maréchal Pélissier [illegible]

fait des préparatifs pour passer l'hiver en Crimée. On prétend que la campagne d'automne sera close par la prise de Baktchi-Séraï. Les Russes continuent à fortifier les forts du Nord."

—Une lettre de Saint-Pétersbourg du 13, adressée à la *Gazette de Cologne*, porte:

"Des redoutes et des batteries, écrit-on, ont été construites à Nicolaieff, sous les yeux de l'empereur Alexandre et du grand-duc Constantin. Ces batteries sont disposées pour lancer des fusées incendiaires, inventées récemment, et qui, dit-on, portent à cinq septièmes d'un mille allemand (5 kilomètres). Aussitôt que l'inventeur aura terminé le dernier envoi de ces fusées, il devra lui-même se rendre à l'endroit menacé. On dit qu'il est parti aujourd'hui par un train express de Moscou. Il suffira, dit-on, qu'une de ces fusées touche un vaisseau pour l'incendier inévitablement.

On lit dans une correspondance générale de Vienne:

"Les nouvelles de Battoun, allant jusqu'au 4 octobre, donnent des nouvelles satisfaisantes en ce qui concerne l'armée d'Omer-Pacha. Nouveau Wallenstein, le serdar avait déjà 40,000 hommes sous les drapeaux, et son armée s'accroissait sans cesse. Les officiers de son état-major annoncent qu'il opérera contre Tiflis. Il paraîtrait également que Schamyl se montrerait plus disposé à coopérer avec les Turcs contre les Russes. Quelques milliers de Tcherkess s'étaient déjà joints à la garnison turque d'Andus-Kaluh."

—La *Nouvelle Gazette de Prusse* annonce, sous la date de Missolonghi, le 8 octobre, que les brigands continuent impunément leurs déprédations. Le 6, une barque portant 30 pirates a abordé au milieu du port; les bandits se sont répandus sur les navires à l'ancre qu'ils ont pillés. Tous ces navires étaient venus pour charger du vin, mais comme les achats étaient faits déjà et payés, les pirates n'ont pu recueillir qu'à peu près 2000 drachmes.

—On lit dans la *Epoca*:

"A la réception de la nouvelle de la prise de Sébastopol, la reine d'Espagne a accordé l'écharpe des dames nobles de Marie-Louise à la marquise de Turgot, ambassadrice de France, et à Mme Otway, femme du chargé d'affaires d'Angleterre."

—Nous trouvons le passage suivant dans une lettre de Crimée, adressée au *Times*:

"Les Français observent un ordre parfait dans les villages qu'ils occupent. Il n'est permis à aucun soldat d'entrer dans une maison. C'est une grande satisfaction pour les habitans qui sont, comme tous les peuples d'Orient, très susceptibles à l'endroit de leur fur intérieur domestique."

—De temps en temps, il éclate quelque machine infernale à Sébastopol. A la date des dernières nouvelles, il venait d'en éclater encore une à la Karabelnaïa; mais, malgré les plus minutieuses investigations, on n'a pu découvrir entière aucune de ces machines que l'on voudrait étudier. On suppose, d'après les débris, que ce sont des vases en terre de forme conique et enfoncés dans le sol; on suppose encore qu'il y est adapté un bouchon qui sort de terre; lorsqu'on marche sur ce bouchon, il doit violemment rentrer dans le vase, et c'est par le frottement ou par la pression, ou enfin en brisant un récipient rempli de liquide inflammable, que le bouchon détermine l'explosion. On pense même que ces vases ne sont pas remplis de poudre ordinaire et qu'ils doivent contenir une préparation chimique d'une grande force car les détonations sont très violentes. Ces machines font explosion sur les voies les plus larges, dans les carrefours, dans les grandes rues, en un mot dans les endroits où la circulation est la plus facile: mais c'est en vain qu'on a fouillé le sol dans tous ces endroits, ces machines vraiment infernales échappent à toutes les recherches.

Voilà du moins ce que raconte le *Journal de Constantinople*.

—Nous lisons dans le *Courrier de la Drôme*:

"A la suite de la pluie torrentielle de vendredi, un affreux accident est arrivé au hameau du Vieux-Pape sur la commune du pape (Ardèche). Un énorme rocher s'est détaché de la montagne à laquelle les maisons de ce hameau sont adossées et en a écrasé trois dans sa chute.

"Toutes les personnes, au nombre de douze, hommes, femmes et enfans, qui se trouvaient dans ces maisons, ont été tuées ou blessées.

"Un accident, déplorable aussi à un autre point de vue, a eu lieu le même jour sur la commune de Charmes. Le magnifique pont en pierre qui a été construit, il y a peu d'années, pour le service de la route départementale, de Monteilmart à Beaurepaire, au confluent de la Limone et de l'Herbasse, a été emporté par les eaux de cette dernière rivière."

—Quelques nouvelles semi-littéraires ou théâtrales pour terminer. Le célèbre somnambule Alexis, qui vient d'étonner un public visiteur de la capitale, va publier une brochure dont le titre est assez étrange: *Explication du sommeil magnétique lucide, par un somnambule endormi*.

—Mme Stoltz est rengagée à l'Opéra. Outre la pièce de Mme Georges Sand, qui doit être représentée sur la scène française après la *Joconde*; on parle pour le même théâtre d'un ouvrage de M. Alex. Dumas fils qui probablement lui vaudrait enfin certaine étoile qui brille sur bien des poitrines, moins conteilées que la sienne par le succès. Et à propos d'étoile, une indisposition qui n'est pas sans gravité, enlève à l'affiche et au tableau de répétition, Mme Madeleine Brohan. On annonce enfin que pour cette scène vient d'être signé l'engagement de M. Talbot, comédien distingué de l'Odéon et qui tient par sa famille à l'un des membres les plus consciencieux et les plus éminents du sociétariat, M. Geffroy.

REVUE EUROPÉENNE.

L'importante nouvelle reçue d'Asie par la Porte a répandu la joie à Constantinople. Le 29 septembre, les Turcs ont remporté à Kars une éclatante et véritable victoire sur les Russes. Les détails qu'on va lire sont extraits des rapports officiels adressés, sous la date du 30, au ministre de la guerre.

On s'était aperçu, depuis deux ou trois jours, que le général Mourawieff réunissait, du côté du nord, toutes ses forces, évaluées à 35 ou 40,000 hommes, et qu'au moyen de ce mouvement que son intention était de donner l'assaut. La garnison de Kars, forte tout au plus de 12,000 hommes, épuisés par la misère et la perspective de la famine, sentit renaître son courage à l'approche du danger qui la menaçait. Jamais on ne lui vit tant d'ardeur et tant d'impatience d'en venir aux mains. Elle n'attendit pas long temps, et, le 29, une heure avant le lever du soleil, les Russes commencèrent l'attaque contre les deux principales redoutes du Nord. Tahmasseb-Tabia et Inglis-Tabiassé. La combinaison était bonne et ces points admirablement choisis, puisqu'en s'en emparant, l'ennemi dominait toute la place et le long de la plaine.

L'attaque des Russes fut vive et impétueuse; la défense des Turcs magnifique. Toutes les colonnes d'attaque furent successivement repoussées et culbutées les unes après les autres. Quelques redoutes, notamment les deux principales, Tahmasseb-Tabia et Inglis-Tabiassé, furent prises jusqu'à quatre et cinq fois, et reprises à la baïonnette par les Turcs.

Le combat, commencé avant le jour, durait encore à midi; ce ne fut qu'alors que l'avantage, qui, à cause de l'inégalité du nombre, s'était à peu près balancé, se déclara tout à fait du côté des Turcs. Les Russes, battus sur tous les points, lâchèrent pied. Ce ne fut pas une retraite, mais une déroute dans la force du terme, un sauve qui-peut général. L'ennemi, dans sa fuite précipitée, abandonna un de ses canons et laissa le sol couvert de morts et de blessés.

Ce triomphe a coûté à la brave garnison de Kars environ 1200 hommes hors de combat; mais les pertes des Russes ont été bien autrement considérables, puisque, le 30, on avait compté au départ du courrier 3560 des leurs, morts sur le champ de bataille. Les bulletins publiés le 13, à Constantinople, disent 4000; mais c'est une erreur. En somme, la perte totale de l'ennemi, entre tués et blessés, ne peut pas être calculée à moins de 10 mille hommes.

On écrit de Paris à un journal étranger:

"Il est hors de doute que la Crimée restera occupée; je crois pouvoir vous en donner une preuve qui semble futile, mais, à coup sûr, assez concluante: le privilège du théâtre de Sébastopol vient d'être accordé; la troupe italienne de Constantinople ira y donner des représentations. Maintenant on ajoute que les magnifiques villas que l'on admire en Crimée seront partagées entre les généraux français, et que notamment le superbe domaine du prince Woronzoff sera attribué au maréchal Pélissier; mais il semble que le séjour de ces palais d'été, disséminés sur les cartes de toute la Chersonèse pourrait avoir l'inconvénient d'isoler entre eux les généraux ou de les éloigner de leurs bases d'opérations; il convient donc de n'accepter ce dernier bruit que sous réserve.

"Quant à Nicolaieff, je serais on ne peut plus porté à croire que l'attaque de cette ville, si elle doit se réaliser, fera seulement l'un des objets de l'ouverture de la campagne l'année prochaine, au moyen d'une expédition par terre dont Otchakoff, très-facile à prendre, fera le pivot; mais je persiste à penser que tout le littoral du Liman et du Dnieper sera laissé de côté par nous actuellement. Le général Totleben est, ajoute-t-on, lui-même à Nicolaieff qu'il s'occupe de fortifier. Il ne s'y trouverait, du reste, en ce moment, que cinq vaisseaux russes, deux à hélice et trois que l'on veut compléter dans le même système.

"Quant à présent, je le répète, je crois que les puissances alliées concentrent tous leurs efforts sur l'occupation de la Crimée, qui semble presque un fait accompli."

Nous extrayons les passages suivants de l'article du *Times* dans lequel il annonce le rappel du général Simpson:

"A la fin, il paraît que, soit par rappel, démission, ou quelque autre moyen doux, mais efficace, le général Simpson a été relevé de son commandement de l'armée anglaise en Orient, et l'armée en même temps débarrassée du commandement du général Simpson.

"Nous apprenons également, non par voie gouvernementale, mais par un petit oiseau qui nous dit toute chose, qu'un prochain numéro de la *Gazette* doit contenir un certain nombre de nominations de la plus étonnante juvénilité; mais cette assertion nous paraît trop belle pour être vraie, et nous suspendrons notre croyance jusqu'à ce que le fait soit évident et incontestable.

"Nous avouons que ce n'est pas avec une mince satisfaction que nous avons appris d'une manière positive que le général Simpson a enfin cessé de commander en Crimée. Certes, nous ne voulons pas le traiter durement, mais jamais homme n'a autant travaillé que lui à démolir en quelques semaines sa réputation.

"Si le général Simpson avait été rappelé aussitôt que les détails de sa conduite ont été connus, le gouvernement eût été approuvé pour la vigueur et la promptitude de cette mesure, maintenant on dira, et cela non sans une certaine apparence de vérité, que les réclamations de la presse et de l'opinion publique l'ont forcé à destituer un officier dans lequel il avait confiance.

"Nous ne reprochons pas au général Simpson les honneurs qu'il peut déjà avoir reçus, ni ceux que l'inconsistance du gouvernement prépare peut-être encore pour lui. Qu'il soit [illegible], qu'on le porte sur la liste des [illegible], pourvu qu'on ne lui donne [illegible] qu'il est complètement incapable de remplir. Il y a sans doute des [illegible] à courir dans un changement de commandement; mais nous ne croyons pas que, dans les circonstances actuelles, aucun changement puisse être pire que ce qui existe.

"Nos vœux ont été heureux à désirer que ce sacrifice soit le dernier que nous ayons à faire à la réputation des héros de la Péninsule et que, désormais, nous suivions l'exemple de nos voisins qui, afin d'empêcher les discussions pénibles et jalouses dans lesquelles nous avons été [illegible] impliqués, élaguent du plein [illegible] tout général qui a atteint [illegible]. Une règle aussi inflexible pourra en certaines circonstances causer du tort, mais les pertes qui en résulteront seront amplement compensées par l'avantage de nous débarrasser des inconvénients de la sénilité et de l'incapacité. En choisissant parmi des éléments plus jeunes nous pouvons ne pas mettre la main sur un commandant habile ou capable; mais en sacrifiant à l'âge toute autre considération, nous nous rendons presque impossible l'acquisition d'un bon général.

"Nous avons du moins le droit d'exiger que dans une matière d'actualité aussi grande, aucune chance ne soit repoussée, et si nous devons être mal commandés, faisons au moins que ce fait ne puisse pas être attribué aux fautes intentionnelles du gouvernement, mais soit le résultat du hasard que les précautions les plus circonspectes ne parviennent pas toujours à éviter."

On lit dans la *Gazette autrichienne*, du 19: "L'assertion, plusieurs fois réitérée, que la réouverture de négociations de paix se prépare, semble être aussi dénué de fondement que celle suivant laquelle il n'y aurait plus les moindres négociations diplomatiques.

"Quoique les circonstances ne soient pas favorables à la reprise de négociations de paix, il n'y a cependant pas de doute que la composition d'un nouveau programme de paix, contenant des conditions conformes aux éventualités n'ont été l'objet de négociations préparatoires entre les alliés du traité de décembre."

—[illegible]—On écrit de Rome, 13 octobre: Avant-hier soir, le saint-père est revenu d'une excursion à Ostie, où il a voulu voir par lui-même les derniers résultats des fouilles; selon le rapport topographique et monumental qui sont des plus intéressants.

"Le résultat de la mer à Ostie devient toujours plus important. Quand la ville, après sa fondation par Ancus Martius, près l'emplacement actuel de Torre di Bovacciana, commence à figurer dans l'histoire, nous la trouvons tout près du rivage de la mer. Aujourd'hui, au contraire, nous voyons entre Torre di Bovacciana et l'endroit où bat la vague une distance de 3 milles italiens. Une autre tour de phare, construite vers le milieu du 16e siècle aussi près que possible de l'embouchure du Tibre dans la mer, se trouve actuellement à plus d'un mille italien dans l'intérieur des terres.

INTOLÉRANCE.—Le *Journal des Débats* signale plusieurs faits qui viennent de se passer en Irlande, et montrent une fois de plus encore l'inconvénient et le danger de maintenir des lois qui, d'odieuses, sont devenues risibles, et toutefois gardent encore assez de force pour servir à l'intolérance et raviver les souvenirs les plus irritans des époques des guerres civiles. Voici les faits que nous citent les *Débats*:

"Une première fois, au camp de Curragh, une musique de régiment, entièrement composée de catholiques, a reçu l'ordre de conduire au temple quelques soldats protestans, en même temps qu'elle avait la défense de conduire à la messe les soldats catholiques, et le mécontentement causé par cette affaire n'a été calmé que par la dispersion et l'éloignement du régiment.

"La seconde fois, c'est-à-dire la semaine dernière, l'affaire a présenté un caractère plus grave. Le régiment de milice du comté de Kerry avait la coutume d'aller fort tranquillement à la messe tous les dimanches avec sa musique en tête, lorsque la fantaisie a pris à un commandant nouvellement arrivé de le lui défendre. Le dimanche suivant, à la parade, le régiment étant en rangs, et ayant reçu le commandement de la marche, tous les hommes sont restés immobiles. L'officier commandant a essayé des remontrances, puis des menaces; tout a été inutile. Les hommes n'ont ni crié ni murmuré, mais ils n'ont pas bougé.

"L'adjutant général a été appelé, lecture a été donnée de l'acte de sédition (*mutiny act*); mais, dit la relation que nous avons sous les yeux, les hommes sont restés immobiles comme des statues, et les officiers, en présence de cette résistance passible et invincible, se sont bornés à consigner le régiment dans sa caserne. Les choses en sont là pour le moment, et les plus embarrassés ne sont certainement pas les soldats.

OTCHAKOFF.

Otchakoff, cette forteresse voisine de celle de Kinburn, était, sous la domination turque, une place importante. Elle fut prise, le 6 décembre 1778, par Potemkin, et la garnison de 40,000 hommes fut passée tout entière au fil de l'épée.

Après la conquête, il fut question de faire d'Otchakoff un lieu de quarantaine; puis on pensa à Kinburn, et ce fut enfin, comme on le sait, à Odessa que l'édifice consacré à cette destination fut construit: c'est aujourd'hui l'un des monuments de cette ville. Otchakoff et Kinburn ont été toutes deux témoins des premières saillies de ce courage brusque et original qui forme le caractère de Souvarow. Ennuyé des lenteurs du siège d'Otchakoff, que conduisait Potemkin, il prit soudain la résolution d'escalader les remparts sans l'ordre du général, à la tête de son régiment, ses soldats, qu'il savait déjà passionner, le traînant pas son attente; mais le reste de l'armée, qu'il croyait entraîner, demeura calme, immobile. Souvarow n'abandonna que blessé le poste qu'il avait conquis. Pour le punir de sa témérité, Potemkin l'envoya commander à Kinburn.

Peu de temps après son arrivée, 3,000 Turcs y débarquent. Il n'avait sous sa main qu'une compagnie de soldats. Quelques autres compagnies, cantonnées à des distances, n'étaient pas arrivées. Pour leur en donner le temps, il se rend à l'église et fait chanter un *Te Deum*. Puis, quand il a tout son monde, il se précipite sur l'ennemi; Souvarow le charge d'aller porter à Potemkin, qui n'avait pas encore terminé le siège d'Otchakoff, la nouvelle de sa victoire.

Décédé, hier à midi, à l'âge de 67 ans, MANON GUILLEMARD, née à la Nlle-Orléans. Ses amis et connaissances, ceux de son fils, Ernest Legoaster, des familles Philocles Fernandez et Raymond Gaillard, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures. Le convoi partira de la rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Remparts.

Toutes les familles devraient en avoir.

☞ Nous voulons parler des Pilules de McLane qui sont devenues un remède indispensable pour les familles. Les affreux symptômes de la maladie de foie se manifestent plus ou moins dans chaque famille; ces symptômes sont la dyspepsie, la migraine, la fièvre en frisson, des douleurs au côté et une toux sèche. Les Pilules de McLane sont, dans ces cas, un remède souverain. Elles ont toujours réussi. Toutes les familles devraient en avoir.

Prescriptions:—Prenez-en deux ou trois en vous mettant au lit, toutes les deux ou trois nuits. Si elles ne purgent pas deux ou trois fois le lendemain, prenez-en une ou deux de plus. Il faut toujours diminuer *légèrement* après les avoir prises.

On peut employer également ces pilules quand il ne s'agit que de purges, elles ne le cèdent à aucun autre médicament comme anti bilieux et purgatif. Deux ou trois suffiront à soulager de la migraine et des maux d'estomac quand ils ne sont pas violens.

Que les acheteurs aient soin de demander les célèbres pilules du Dr McLane contre la maladie de foie et ne prennent pas d'autres. Il y a d'autres pilules qu'on tente de faire passer pour celles du docteur. Les véritables pilules ainsi que le vermifuge de McLane se trouvent dans les principales pharmacies des États-Unis et du Canada.

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans les États du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 19 nov—6

Douleurs au côté et à l'estomac.—Maux de tête, &c.

☞ LES PILULES INDIENNES VÉGÉTALES de Wright sont un remède certain pour toutes les douleurs, parce qu'elles purgent le corps des humeurs qui sont la cause non seulement des maux que nous venons de mentionner, mais de tous ceux auxquels l'homme est sujet. De trois à six de ces pilules, prises en se mettant au lit, calmeront, en peu de temps la douleur la plus vive, et avec de la persévérance, on revient à la santé, si l'on suit la prescription.

Les pilules indiennes végétales de Wright aident et améliorent la digestion, donnent de la force au corps et en chassent les humeurs.

A vendre en gros et en détail, aux prix du propriétaire par J. WRIGHT & Co, 19 nov—19 21 23 No 151 rue de Chartres.

Mort aux Rats et aux Ravets.

☞ La véritable préparation de Wilson pour les rats et les ravets est garantie la meilleure qui ait jamais été inventée. A vendre par J. WRIGHT & Co., seuls agents, 19 nov—19 21 23 No 152 rue de Chartres

Doctor ADOLFO HEGEWISCH, Medico y Cirujano, OFICINA Y RESIDENCIA Calle Real No 159, entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE HEGEWISCH, *Médecin et chirurgien*, *Office et résidence*, Rue Royale, No 159, Entre Toulouse et St-Pierre, NOUVELLE-ORLÉANS. 21 nov—1m

ON demande un jeune homme de bonnes manières, parlant le français, l'anglais, l'allemand (ou l'espagnol.) Il recevra un salaire ou sera l'occasion d'apprendre l'écriture en la tenue des livres. 21 nov—1f RUFUS DOLBEAR.

MAGASIN DE DENTELLES. Mme P. LAFARGUE, 129 Rue Bourbon, 129 A L'HONNEUR d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé son commerce de dentelles. 21nov

Chandeliers anglaises à vendre. REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Duke, un assortiment de chandelles à sucre des dimensions suivantes:

CHANDELLES EN FER FORT.

54 x 28 pouces	72 x 28 pouces
54 x 24	64 x 28
60 x 22	72 x 26
	84 x 34.

CHANDELLES EN FER FORT.

48 x 18 pouces	62 x 28 pouces
54 x 20	64 x 22
72 x 26	72 x 24

Les ordres seront exécutés avec promptitude par 21nov J[illegible] LEBRANA, 61, rue Bienville

[illegible] AVIS!!! AVIS!!!

UN bon [illegible] connaissant [illegible] demande de l'emploi, soit comme [illegible] ou dans une habitation ou bien comme [illegible] de la ville. On donnera toutes les recommandations désirables. S'adresser à ANT. GIRAUD, 46 Vieille Levée

DEMANDE DE PENSION.

UN jeune Américain qui demeure à la Nlle-Orléans, sait un peu de français et veut se perfectionner dans cette langue, désire prendre demi-pension dans une famille respectable qui ne parle que le français.

S'adresser à F.F.F., lettre F. No 28, Bureau de poste. 20nov—1f

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Johnstone, [illegible] de Havre, 50 paniers de la marque Heidsieck, [illegible] et à vendre par COURBOUGIS & LAMORSON, 21 nov 13 et 15 St Louis

BEURRE DE GOSHEN—En débarquement du brick [illegible], venant de New-York, [illegible] de 25 livres et de 50 livres, à Paris [illegible] à vendre par COURBOUGIS & LAMORSON, 21 nov 13 et 15 St Louis

ATTENTION.

Plantes bulbeuses de Hollande, en débarquement du steamer Black Warrior.

N. Vignié vendra ce matin, à son magasin d'encan, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse, une facture de plantes bulbeuses de Hollande, très fraîches et de qualité supérieure, en lots bien assortis et à la convenance des acheteurs.

Manteaux et Talmas pour dames, Rubans, [illegible] sachets, &c.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de Marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lenamont, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

24 novembre—Propriété de valeur dans le 3me district, dans la succession de Wm Cormley—Maison en brique à l'encoignure des rues Religieuses et Ste Marie, dans la succession de Mathieu Schrevel per 26 novembre—Lots de terre, de valeur, à Boutigny, de la succession de Samuel J. Peters.

12 décembre—Esclaves de valeur, de la succession de Robert Mail.

13 décembre—Un lot de terre connu autrefois sous le nom de "Bassin Cormley" dans la poursuite de J. Echo et autres contre les héritiers de Wm. Gormley.

Pour les détails voir les annonces.

FROMAGE de Gruyère nouveau.—En débarquement du navire United States, du Havre, 2 tonneaux de fromage de Gruyère nouveau. A vendre par B TALAMON, 21 nov 151 rue Royale.

FRUITS au jus, guignolet, amandes, &c. &c. Attendu par le navire Ch. [illegible], de Bordeaux
20 caisses fruits au jus, assortis,
10 do fraises de Nantes,
40 paniers guignolet d'Angers,
30 futailles eau de vie H. Sutton, 1831 et 1800,
20 barriques vin rouge ordinaire,
45 barils vin blanc Haut Sauternes.
—Et par le navire Agamemnon de Marseille,—
30 balles amandes de Languedoc,
50 caisses Vermouth, 25 do absinthe.

EN MAGASIN.

Huile d'olive de la marque James Plagniol, en caisses et en paniers de 12 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles; vin, rouge et blanc en barriques, barils et caisses; Marasquin et Curaçao importés; Vermouth de Noilly fils; Eau verte de Fignet; Muscat de Frontignan qualité supérieure; Eau de fleurs d'oranger; bouchons de toutes qualités; dames-jeannes de 2, 3 et 5 gallons; étiquettes pour vin de Bordeaux rouge et blanc.
Eau de vie Rochelle de preuve,
do Hy. Sutton de
do do 1re preuve 1831 et 1800,
Huile d'olive en caisse, marque James Plagniol.
A vendre par B. TALAMON, 21 nov 151 rue Royale.

EN débarquement du navire United States du Havre—6 tonneaux fromage de Gruyère nouveau. 20 caisses fromage de Hollande do
A vendre par HENRY VALETON, 20nov 90, St Louis

AVIS.

LE soussigné, domicilié dans les limites de la ville d'Alger, dans la paroisse d'Orléans, ayant l'intention d'intenter un procès contre l'État de la Louisiane, à la Première Cour de District de la Nlle-Orléans, pour l'émancipation de son esclave "[illegible] ber" ELMIRE, négresse âgée d'environ 50 ans, et VALERIEN, son fils, nègre, âgé d'environ 19 ans, avec la permission de demeurer dans l'État de la Louisiane, donne avis, par le présent à toutes les personnes qui auraient un droit ou un intérêt à faire valoir contre ladite procédure, de transmettre leur opposition au greffier de ladite Cour. 28nov—4fm3j J. MANETTA.

AUX TEINTURIERS.

REÇU par le dernier arrivage du Nord.
Bois de Campêche coupé, en barils,
Extrait de Campêche en petites boîtes,
Bois de Nicaragua coupé, en barils,
Bois du Brésil coupé, en do,
Do en effilé, en sacs,
Bois Fustet d'Italie, en sacs,
Épine vinette coupée, en sacs,
Bois jaune coupé, en barils.
Plusieurs litres Carmin de safranum en bouteilles,
Roses en écailles. flacons assortis,
Muriate d'étain, en jarres assorties,
Sel d'étain do do,
Acide sulphurique fumant, en flacons.
A vendre par P CUSACHS, FRERE & Co, 20 nov—6f encoignure Royale et St-Philippe.

EN magasin et à vendre
20 barils alun en pierre,
20 do do en poudre,
10 do couperose verte et sèche,
15 do curcuma; 10 do sel d'Epsom,
3 [illegible] ammoniaque liquide,
5 do éther,
20 kegs lytharge; 10 do minium,
10 do fleurs de soufre en poudre,
10 do d'orge.
A vendre par P. CUSACHS, FRERE & Co, 20 nov—5 encoignure Royale et St-Philippe.

500 jarres huile d'olive,
100 balles tapis,
150 caisses amandes,
120 caisses limons,
100 do oranges,
100 barils vin de Malaga sec,
25 do do doux.
A vendre par J & J TARDOS, 20 nov 21 Vieille Levée.

AVIS.

M. J. D BÉLAUME est, à partir du 1er courant, associé à mes affaires, et je serons continuées de maintenant sous la raison EDOUARD DUPASSEUR & Co. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1855. 20nov—3m EDOUARD DUPASSEUR.

DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti—Viennent de recevoir par le navire Bessel
4,000 caisses de vin rouge,
400 livres fromage vert,
10 barils de porter en demi bouteilles,
100 boîtes d'asperges d'Allemagne
180 do harnois vert
150 1/2 do do français
150 1/2 do do
50 do choux-fleurs
25 douzaines confitures et gelées,
30 boîtes saumon à la gelée,
50 do anguilles do,
10 douzaines vinaigre framboise;
10 do jus de framboise. 20 nov

LIQUEURS extra—Reçu par le navire Bessel de Brême.
10 caisses de curaçao blanc et rouge, Wynand & Focking.
10 do eau de vie de Dantzig véritable;
15 do liqueur de cerise de Copenhague.
10 do d'Absinthe,
10 do Kümmel, à vendre par DUNTZE & IKEN. 20 nov encoignure Royale et Conti

FROMAGE de Gruyère nouveau—Reçu par le navire Johannisberg, du Havre—
15 boîtes fromage de Gruyère frais,
20 douzaines fromage de Neufchâtel, à vendre par DUNTZE & IKEN. 20 nov encoignure Royale et Conti

PAPIER ENVELOPPE—1500 rames, marque Crocome, en débarquement et à vendre par H. M BARLOW & Co, 20 nov—6 No 15, rue du Canal

RIZ—50 tierçons riz de la Caroline, attendus par le brick Sawyer, à vendre par SOSTHÈNE THOMAS, 20 nov 9, rue Gravier.

MORUE—10 demi tambours, 50 1/2 et 100 1/2 caisses morue, en débarquement du navire Julia Howard, à vendre par JOS. H MAREKS & Co, 20 nov 78 et 73, rue des Magasins

FIGUES—500 tambours figues de Smyrne, en débarquement du navire Julia Howard, à vendre par JOS. H MAREKS & Co, 20 nov 78 et 73, rue des Magasins

BLÉ SARRAZIN—demi et quart de baril, à vendre par JOS. H MAREKS & Co, 20 nov 78 et 73, rue des Magasins

BEURRE DE GOSHEN — 30 firquins beurre de choix, à vendre par JOS. H MAREKS & Co, 20 nov 78 et 73, rue des Magasins

MAQUEREAUX—Nos 1, 2 et 3, gros et petits maquereaux, à vendre par JOS. H MAREKS & Co, 20 nov 78 et 73, rue des Magasins

CAFÉ Java, Rio et Moka—500 sacs à vendre par JOS. H MAREKS & Co, 20 nov 78 et 73, rue des Magasins

PIMENT noir—100 sacs première qualité, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co 20 nov No 73, rue Tchoupitoulas

CAFÉ JAVA—50 sacs, Old Government, prime, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co 20 nov No 73, rue Tchoupitoulas

THÉ—500 demi boîtes thé pouchong, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20 nov No 73, rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE cognac—150 colis d'eau de vie française, des marques Louis Lebreton (1855,) J. Laserrière, &c., à vendre par 20 nov W F VREDENBURGH & Co. 73, Tchoupit.

HUILE DE LIN—10 barils huile vierge et 5 barriques huile cuite, en magasin et à vendre par 20 nov W F VREDENBURGH & Co 73, Tchoupit.

ON DEMANDE des ouvrières en mode et couture de suite. S'adresser chez Mme ALBERT, 20nov—6f Enc. Royale et Bienville

EN débarquement du navire United States du Havre—5 caisses véritable saucissons de Lyon, 500 damejeannes de 5 gallons, à vendre par 20nov NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile véritable J. Plagniol, 500 paniers huile véritable J Plagniol demi bouteille, A vendre par NUMA LACOSTE & co, 20nov 147 rue Royale

VIN DE MARSEILLE—40 barriques vin rouge Bergasse, à vendre par NUMA LACOSTE & co, 20nov 147 rue Royale

SARDINES A L'HUILE—50 caisses sardines de 50 boîtes, marque Delle & Cohn, 150 caisses de 100 1/2 boîtes marque de Nantes, 150 do de 100 1/4 do do. A vendre par NUMA LACOSTE & co, 20nov 147 rue Royale

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Col Ledyard de New-York:
75 paniers champagne Heidsieck & Co.,
50 do do do en demi bouteille,
50 do do comte de Mareuil,
50 do do Union, à vendre par
20nov NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale

GODCHAUX FRERES,
107 et 108, rue Vieille Levée,
VIENNENT de recevoir par les steamers Crescent City, Cahawba et Granada, par les navires Henry King, Intrepid, Manchester, Winchester, Far West et Pyramid, venant de New York:
Satinet noir,
do bleu,
do fantaisie,
Casimirs fantaisie, tous prix,
do do nouveaux dessins,
Kerseys Devonshire,
Doeskins noirs, différents prix,
Craps de do do,
Drap pilote, bleu et noir,
Articles de tailleurs.
ÉGALEMENT:
Chemises de pure coton, laine, unis et croisés,
Caleçons,
Un grand assortiment de cols noirs et à la mode,
Chapeaux castors, nouveau genre,
A vendre au plus bas prix par
GODCHAUX FRERES,
11 nov 107 et 108, rue Vieille Levée, en face le marché aux viandes.

Collège Washington,
Dirigé par MM. FELIX [illegible] et ARSENE [illegible]
Nr 70, rue de l'Esplanade, près Remparts.
POUR les prospectus, s'adresser aux principaux directeurs du collège. [illegible]

Changement de domicile.
LE Dr H. Maillot a transféré son domicile rue Bourbon No 187, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait anciennement M. le Dr C. De Valletti.

☞ Pour le [illegible] de l'ophthalmie chaque jour [illegible], S. le Dr H. Renoult reste seul chargé de celle de toute son clientèle. G. DE VALETTI D. M. P

[illegible] à vendre.
[illegible] de [illegible] de chaque [illegible]. [illegible] de Maryland sont arrivés [illegible] pour [illegible]. [illegible] WALTER L. CAMPBELL, 14nov—6m [illegible]

FROST & Co,
[illegible] Nlle-Orléans
[illegible]

ON demande [illegible] et demande [illegible] WM. G. HEWES.

PHARMACIE RATONNEILLE.
B. BAYHER, Pharmacien.
COIN DAUPHINE ET ST PIERRE

NOUS ne ferons ici que signaler les dangers qui résultent de l'état vicieux de la Pharmacie actuelle à la Nouvelle-Orléans, dangers qui exposent la santé publique. Ils l'avis unanime des Pharmaciens, le nombre des Pharmacies est beaucoup trop considérable; la Nouvelle-Orléans seule en compte plus de deux cents: il est reconnu que la plupart des officines sont tenues et délabrées; et que les pauvres malades doivent racheter la santé en payant les loyers, contributions, patentes, entretien du personnel, &c., &c., de cent-cinquante-quatre établissements inutiles et même dangereux par leur inutilité même. Il en résulte aussi pour la Pharmacie un état voisin de l'[illegible]. La Pharmacie semble avoir perdu jusqu'à l'habitude du travail.

Sans les pharmacies où le débit est presque nul, les médicaments vieillissent et s'altèrent; le découragement et la pénurie abandonnent à d'autres mains la fabrication des produits pharmaceutiques; alors intervient le commerce, alors commence le rôle de droguerie, le droguiste à l'impunité de la fraude; presque toujours la loi ne peut frapper que le pharmacien devenu simple revendeur et dépositaire de drogues; c'est pourquoi le commerce de la droguerie est un loisir de cette impunité; aussi a-t-il la vente l'art de falsifier.

Loin de notre pensée d'accuser tout le commerce de la droguerie, il compte de bien honorables maisons qui luttent comme nous contre la fraude. Le droguiste de bonne foi croit souvent livrer de bons produits, mais les tirant lui-même de seconde main et la responsabilité du producteur [illegible] étant moins par l'absence des marques de fabrique ou de l'intégrité de son cachet qui a été nécessairement brisé pour la vente en détail, la fraude demeure souvent impunie dans son auteur. C'est pour contribuer à la répression des falsifications du commerce, c'est pour assurer aux médicaments leur pureté primitive, que la pensée nous est venue de tirer avec bénéfice les matières médicales de première source, de baisser les prix des médicaments pour faciliter aux malades les voies de guérison, et de conserver la fraîcheur aux médicaments par un renouvellement constant.

Tel est le progrès que nous réalisons dans une profession dont le but avant tout doit être de soulager ceux qui souffrent.

Pour donner un aperçu des prix de la Pharmacie Ratonneille, voici un abrégé de son tarif:

ABRÉGÉ DE PRIX COURANTS.

Limonade purg. au cit. de magnésie
Bau de cologne, la bouteille,
Eau sédative de Raspail, la bouteille,
Sirop de Tolu, do
Sirop de gomme arabique, do
Sirop pectoral de Dubois, do
Sirop de violettes, do
Sirop de H. Aubergier, le flacon,
Sirop de Briant, la bouteille
Sirop de Flon, le flacon,
Rob Boyveau Laffecteur, la bouteille, $1 00
Sirop de Nafé d'Arabie, le flacon,
Sirop de Digitale, la bouteille,
Sirop de salsepareille concentré, la bouteille,
Sirop de guimauve, la bouteille,
Sirop d'iodure de fer du Codex, la bouteille,
Alcool camphré la bouteille,
Vin de quinquina la bouteille,
Essence de menthe la bouteille,
Chlorure anglaise la bouteille,
Chloroforme, l'once,
Ayer's Cherry Pectoral la bouteille,
Salsepareille de Townsend, la bouteille,
Aloès, la livre,
Soda à laver, la livre,
Vermifuge Cyandish, le flacon,
Vermifuge de Fahnestock, le flacon,
Pilules de Wright, de Brandreth,
Vin de Séguin, la bouteille
Huile de foie de morue (Fouré) $1 00
Huile de foie de morue, de Jongh, la bouteille
Anti-Glaireux de Guillé (Dupont)
Capsules de Mothes, la boîte,
Capsules de Raquin, le flacon,
Papier Fayard, le rouleau,
Pilules de Colber, la boîte,
Pilules de Dehaut, do
Grains de Santé de Frank, la boîte,
Pastilles digestives de Vichy, la boîte,
Pilules de Blancard, le flacon,
Dragées de Gélis, do
Perles d'Éther, do
Iode Chatard, do
Pois d'Iris pour cautères le chapelet,
Pois à cautères, la boîte,
Racahout des Arabes, le flacon,
Capsules de Clertan, le flacon,
Injection Brou,
Ronce de corrière, de Water,
Teinture d'Arnica, l'once,
Vermifuge par pounds de Dandrive,
Émétique en boîte, Belladonna,
Vignette par pounds de dandrive,
Poudre de lin, la livre,
Farine de moutarde, la livre,
Poudre de Seltz, la boîte,
Poudre blanc, le flacon de six onces,
[illegible], la livre,
&c. &c. &c. 29 nov—1m

AVIS.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Cadix.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1855.

LES directeurs de cette compagnie s'étant décidés à clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être reçue. 3 nov—3m THOMAS SLOO, Agent.

BANQUE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

Bagnoli, 17 novembre 1855.

A une assemblée de la Direction, tenue ce jour, J. M. Lapeyre a été élu à l'unanimité Président de cette Banque. 18nov RICHARD RELF, Caissier

Marchandises de fantaisie.

P. & E. REILLY offriront en vente, lundi, 19 du courant, les beaux articles suivants à bon marché:

Une caisse SOIERIES riches en couleur et glacées à 50 cents le yarde.

1 caisse do deuil, à 75 cents la yarde; 2 caisses SOIERIES de fantaisie à raies et à carreaux, à 75 cents la yarde;

2 do MOIRE ANTIQUE riche (toutes couleurs); 150 pièces SOIERIES riches, moire d'Italie depuis 60 cts la yarde.

1 caisse SOIERIES riches, pour soirées et bals.

Nous avons reçu également notre second stock de *Manteaux et mantelets*, du dernier genre et des qualités les plus riches en VELOURS, MOIRE ANTIQUE, SOIE et DRAP.

L'assortiment de cotonnades

Comprend maintenant toutes sortes de percales en VALENCIENNES et DENTELLES de Malte et de Mechlin, COLS de MOUSSELINE FRANÇAISE et de TULLE, CHEMISETTES, COLLERETTES, etc. etc. Egalement: 1000 douzaines de GANTS DE PEAU de JOUVIN de la meilleure fabrique. P. & E REILLY encoignure Canal et Chartres

LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Paris, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans où il aura, tous les jours, au traitement des yeux. Il traite toutes les maladies chroniques et [illegible] entre [illegible] de 21 à 25 jours, les cas d'ophthalmie, de cataracte, strabisme, etc., [illegible] de cas chroniques [illegible] de ses [illegible] au traitement de tous ses malades [illegible] des [illegible]. [illegible] Les consultations se font [illegible] et de 4 à 6 [illegible]. Le Dr Sheridan permet de parcourir les [illegible] 14 au Dr Sheridan. Dr 6 heures du matin à 8 heures du soir. Le cabinet est au No 228, rue du Canal, coin de Dryades. 11 oct—6m

PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 93 rue du Camp.

DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES et

JACOBS invite respectueusement les admirateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il vient de commencer, appliquer depuis la fin de l'été, à se perfectionner encore dans son art, il est maintenant à même de faire les portraits, de toute dimension, les plus parfaits que l'on ait encore obtenus et à des prix très modérés. Les amateurs, dont on recommande l'élégance, ont encore été admirablement accueillis dans son salon toutes ses productions que l'art pouvait suggérer. Il est prêt maintenant à tirer tout plus que tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, des ambrotypes ou portraits sur verre d'une rare élégance et des photographies, simples et en couleurs qui ne laissent rien à désirer. Ses prix sont modérés.

☞ M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6m

L. FERROT & Co,

Rue Royale, No 229, enc. Ste-Anne,

ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main leur assortiment de marchandises sèches pour la saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, flanelles, laines, cotonnades, pièces, alpagas, mérinos, chemises, bas et couvertures, rideaux, cotons blancs et écrus, flanelles, draps de dames, tartans, couvertures, chemises blanches et couleurs, chemises de santé, caleçons, bas, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, cravates, broderies, corsets, parapluies, en tout cas, ombrelles, rubans, galons, mercerie, parfumerie, peignes de toutes qualités, véritables gants jouvin et autres, &c. &c.

REÇU par le Granada: 25 malles manteaux talmas, monte-christo, pelerines et basques pour un fans;

6 malles costumes velours soie et drap, nouveau Paris—haute nouveauté, extra;

20 malles pardessus français en drap noir, bleu, bronze, dahlia, etc., pour dames et jeunes gens;

10 malles gilets velours, soie, satin, peluche, etc. 40 do pantalons casimir, fantaisie, haute nouveauté;

200 douzaines chemises d'enfans, article nouveau.

A vendre par LEGAY & LECANU, 5, rue de Chartres.

Provisions fraîches pour plantations et familles.

UN lot de maquereaux frais, No. 3, en débarquement:

Boeuf salé (nouveau) pour familles, des meilleures marques, en barils et demi barils;

Jambons de Duffield et de Thomas, passés au sucre;

Huile de lard des meilleures marques;

Porc, whisky, farine, graisse, beurre, jambons, pois cassés et épaules, de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. FAZENDE & FILS, 3 nov 29, Vieille Levée.

20 .... Canal 20

A vendre à bon marché.

USTENSILES DE CUISINE de tous genres; COUVERTS DE TABLE, do do do; COUVERTS [illegible], do do do; COUTELLERIE de table et de cuisine, do;

Un assortiment de Ferblanterie anglaise, Ferblanterie vernissée, Porcelaine, Cristaux, Plaqué, porcelaine, verrerie, poterie, boisselerie, et d'autres articles d'étain. E. NAUTRE & Co, 21 nov Successeurs de S. Macpherson & Co.

20 .... Canal 20

A vendre à bon marché.

LAMPES de table de différents genres et prix; lampes de côté et à suspension, à huile, lampes de côté et à gaz; bouteilles à huile, lanternes de vestibule et autres, candélabres de tous modèles et de tous prix; lustres à 2, 3 et 4 branches; pendules de toutes sortes et de tous prix; lanternes à plate forme et de campagne; moulins à malt et à café.

AUSSI:

Réfrigérateurs, planeurs, pompes, balais de crin, balais de jonc, chaudières à poudre, brosses à blanchir, boîtes, [illegible] à épices, fours à repasser, hameçons, fils de pêche, fourches à foin, peintures blanche, fers, jaunes et couleur, broches, bols de toilette, réchauds, trappe à rats, ustensiles, huile de graines et de lin, etc, vernis, terebenthine, alcool, savon de Castille, bougies, [illegible], bas de fer, toile métallique, fil de laiton, de cuivre.

AUSSI:

Globes, globes et verres à lampes.

E. NAUTRE & Co., 11 nov Successeurs de S. Macpherson & Co.

20 .... Canal 20

Compagnie Parisienne de Gaz (?) [illegible]

L[illegible] vient d'arriver [illegible] pour la vente de ses [illegible]. Prix [illegible], 11 juin Successeurs de S. Macpherson & Co.

POMMADE CONTRE LA CALVITIE.

(Contre la chute des cheveux)

L[illegible] [illegible] [illegible] aujourd'hui comme [illegible] jusqu'à ce jour [illegible] [illegible]

Seul dépôt en cette ville, rue Toulouse et Bourbon. [illegible] (de Fontainebleau de Paris.) 20 oct—6m

[illegible] CHEVAL [illegible] [illegible]

Nouveau magasin de Nouveautés.

J. LEVOIS & Co.,

ONT fait l'ouverture de leur Nouveautés de mode, d'importation directe et provenant des meilleures fabriques. L'assortiment se compose en partie de:

SOIERIES NOIRES
Gros de Naples unis, rayé et quadrillé,
Armure, Valentine et Royale,
Radzimir, gros d'Afrique, Levantine,
Moires, Satins, Failles, &c.
SOIERIES DE COULEUR
Poult de soie et Italien nuancés,
Gros de Naples et taffetas rayés,
Foulards Pekin nuancés satinée,
Moire antique unie et brochée,
Do pour robes de mariage,
Robes à volants (Exposition.)
MOUSSELINES.
Un assortiment remarquable de tous les genres nouveaux en Cols, Pardessus, Manchettes, Collerettes, Berthes, Canezous, Guimpes, Bonnets, Fichus, &c.
Mouchoirs brodés.
Valenciennes et Cambrai,
Papes brodés très riches,
Jupons guipures et à jours,
Robes Organdi brodés à volants.
Articles d'ENFANTS en PIQUÉ et MOLLETON.
Robes brodées à capuchons,
Do Cols à pèlerine,
Pelisses, Manteaux et Talmas.
CHÂLES
Châles, CACHEMIRE ÉCHARPE LONGS ET CARRÉS,
Do crêpons de l'Inde,
Do cachemires longs et simples,
Do FRIBELLA, ARTICLE NOUVEAU,
Do Grenadine unis et bordures taffetas,
Do Cachemire noir et mérinos,
Do et Pointes VRAIE dentelle.
MANTEAUX ET AUTRES CONFECTIONS
Un assortiment complet sur des DERNIERS NOUVEAUX des meilleures maisons de Paris.
Manteaux Rachel, haute nouveauté,
Do pour Sillotte, do
Pèlerines drap, do

Gants Jouvin, Gants [illegible], Marquises, Valenciennes, Alençon, Evantails, [illegible], Fourrures, Corsets &c.

TOILES FRANÇAISES ET D'IRLANDE.

Toiles à drap 11/4 et 12/4.
do à taies d'oreiller 4/4 et 6/4,
do à chemises et fil rond,
Damassé pour nappes, toutes largeurs,
Nappes et serviettes (services complets)
Toiles de Paris, Bolonets à moustiquaire,
Brin de fil, brin de l'Inde.

Nota.—La maison J. Levois & Co. paraît sous tous les rapports les articles suivants qu'elle [illegible]

BAS ANGLAIS ET FRANÇAIS.

Un assortiment très complet en Coton, Mérinos, Soie et Fil d'Écosse,
BAS D'ENFANTS, TOUTES VARIÉTÉS.

—AUSSI:—

VÉRITABLE FLANELLE DE WELSH,
Flanelle, mousselines française,
COUVERTURES PIQUÉES,
COUVERTURES PIQUÉES,
DRAPS DE DAMES ET TARTANS, etc.

19 nov—6 J. LEVOIS & Co. Encoignure Bourbon et Canal

CITY HOTEL, Nlle-ORLÉANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées ou conseillées y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain. 11 sept—6m R. S. HOBBS, Propriétaire.

S. DURAND,

IMPORTATEUR DE PORCELAINES et CRISTAUX

Encoignure St-Pierre et Royale. Nos. 127 et 129.

A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment de Crystaux et Porcelaines qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Lampes modérateurs et autres.

Services complets, unis et décorés,

Coutellerie, Plaqués, carafes, verres unis et couleur,

Plats, assiettes de tables et verres pour cafés et restaurants;

Un complet assortiment de poêles à fourneaux et de batterie de cuisine;

Huile de Colza, pour lampe modérateur, épurée. 20 oct

Magasin à bon marché de HARBY.

185 RUE DU CAMP. 185

Cols Rachel, jaconas et guipure.

Collerettes valenciennes, fil et guipures,

Cols et manches valenciennes et fil,

Articles en jaconas, mousseline Suisse et jaconas, guipure.

Bandes à jour, mousseline Suisse et jaconas.

Guipures et entre-deux, riches et du dernier genre.

Garnitures soie, peluche, moire antique et velours,

Robes brodées très riches, pour enfans.

Manteaux de drap,

Manteaux de mérinos,

Manteaux de velours,

Sabrethes riches, &c.

Le soussigné annonce respectueusement à sa clientèle et aux dames en général qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sorties, broderies de la dernière mode, qu'il vendra à 20 cents au-dessous des prix de n'importe quel magasin de la Nouvelle-Orléans.

☞ On déplora les marchandises au pré de son [illegible] HORACE HARBY. 10 nov No. 185, rue du Camp.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

375 caisses en débarquement du steamer Black Warrior, venant du Havre, Hudson, Sarah Bridge, Rhine, Orion, St. Charles, Globe, White Falcon, Chrysolite, Ocean Traveller, Young Brander, Undine et de la barque Saxony—En magasin un grand et bel assortiment comprenant: bottes pour hommes, jeunes gens et enfans, chapeaux et couleurs de toutes qualités et genres, et souliers pour dames, demoiselles et enfans, sortant des meilleures fabriques du Nord et de l'Est.

Toujours en magasin chaussures faites exprès aux blanches pour planteurs. Ces articles ayant été choisis avec soin, achetés pour le marché, les acheteurs trouveront leur avantage à venir les examiner avant d'acheter ailleurs. L. MORRIS & Co, 20 oct—6m 12 et 14, rue de la Douane.

GRAINES DE JARDINAGE,

de la nouvelle récolte.

Reçu par le navire Nuremberg du Havre—Épinard large feuille, navet plat blanc hâtif, Navet coeur rose, navet collet vert, navets gros plat blanc, radis gros long, radis rond, radis Rose de l'hôpital, concombre de Hollande, Céleri, navet, laitue pommée, épinard, Oseille large feuille, cresson assorti, céleri, Choux pain de sucre, choux navet jaune, Choux Bruxelle, choux Drumhead, choux Milan, Choux gros York, choux Vaugirard, choux Cavalier, Choux pomme plat de Hollande, choux pommé hâtif. Pois royal, pois Washington, pois Marowfat, Pois de 40 jours, pois nain hâtif ou 20 jours, Pois nain précoce, &c. Aussi à des prix modérés chez J. MENARD. No. 18, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier.

G. F. DELAMARRE a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'il a cédé son établissement à P. A. Letourneur, qu'il recommande à leur bienveillante patronage.

P. A. LETOURNEUR,

Successeur de L. F. Delamare,

No. 33, RUE DE LA DOUANE,

Fabrique toute espèce de travaux en zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle; fait des couvertures, et du chéneau en zinc, baignoires, bains de siège et bains de toute forme, tables, tuyaux et couverture, cuisines, garde-mangers, fosses d'aisance, [illegible] à douche, garderobes modernes et inodores, fontaines de toutes formes pour jardin, cuvettes, piles, fontaines, cuisines en zinc, pompes, réservoirs en tôle et en zinc, etc. Appareils dirigés en cuivre et travaux pour plomberie.

☞ P. A. LETOURNEUR prévient les personnes qui ignorent ce genre de travail, qu'il vient d'inventer un nouveau FILTRE à EAU, donnant depuis 25 gallons, &c. par vingt-quatre heures et fonctionnant de lui-même, alimenté par le water work. Cet appareil se nettoie de lui-même et peut fonctionner pendant six mois au moins sans avoir recours à aucun nettoyage, qui est souvent dispendieux. Les personnes pourront voir fonctionner mon appareil pouvant venir tous les jours à mon établissement; elles pourront juger de la supériorité de mon appareil ainsi que de la limpidité de l'eau. 5 nov

Librairie Classique et Religieuse.

200, RUE ROYALE, NOUVELLE-ORLÉANS,

et 5 Faubourg Montmartre, Paris.

LA MAISON MICHON & DESPORTES offre à vendre à des prix très réduits, les articles suivants, reçus tout récemment:

200 paroissiens romains, garniture riche,
150 do do do blanche pour 1re comm.
300 do do do chagrin jonc;
100 do do do ordinaire;
500 do do do pour enfants;
2000 livres de prière, différentes dénominations,
Guides du Jeune Communiant;
1000 do de la Jeune Communiante;
7000 volumes de la Bibliothèque de la Jeunesse chrétienne, pour la distribution des prix;
20,000 gravures de sainteté;
1,150 livres classiques tous ces: grammaires, dictionnaires, géographies, histoires, mathématiques;
150 douzaines médailles argent;
30 do do or;
250 do chapelets or et argent;
1000 do do communs;
250 cierges façonnés pour 1re communion;
5000 chemises religieuses, biscuits et porcelaines de différentes grandeurs;
40 boîtes mathématiques bien assorties;
40,000 plumes de plumes métalliques, 1ère qualité;
1000 boîtes à crayons de couleurs;
1000 douzaines crayons de bois, 1ère qualité, et un grand assortiment de règles et équerres pour architectes.

Messieurs les marchands sont priés de venir visiter notre dépôt, afin de s'assurer du bon marché; nos conditions sont libérales.

NOTA—Des ordres pour bouquets de fleurs naturelles, pour baptêmes, mariages, soirées, fêtes, &c., seront exécutés promptement.

Aussi un bel assortiment de camelias artificiels pour parure. 5 nov—[illegible]

Soutiens au colon, du Dr. John Dare pour les épaules et Poitrine.

CES instruments, inventés par le Dr. Dare, de la Virginie, valent mieux que tous les autres pour soutenir le dos, élargir l'estomac et rendre le corps droit, ainsi ils conviennent à la santé, la vigueur et la bonne mine. La flexibilité avec laquelle on les porte, leur grande élasticité qui ne cède jamais au temps, et la facilité avec laquelle on les met et les ôte aux mouvements du corps sans les gêner, les font rechercher.

Après examen des instruments dont il est question plus haut, je certifie qu'ils semblent sous tous les rapports devoir atteindre le but qu'on se propose l'inventeur.

Nouvelle-Orléans, 14 février 1854. WARREN STONE, M. D.

A vendre par EDSON HART, No. 7, rue du Camp. 22 déc—1 an 3 fois, v et sam.

JOURNAL DE LA BELGIQUE.

CET article que l'on a tant admiré et qui s'est si bien vendu l'année dernière, est maintenant à vendre au No. 7, rue du Camp, où les anciens clients et les nouveaux seront invités à venir acheter. Il s'y trouve d'ailleurs à la Nouvelle-Orléans, dont les acheteurs ne [illegible] [illegible]. Pourquoi dépenser de l'argent ailleurs, tandis que l'intérêt de votre argent [illegible] à acheter des services de table qui ne sont ni aussi durables ni aussi brillants et coûtent dix fois plus cher. Il se manifestera aujourd'hui presque [illegible] et leur utilité permettent d'offrir comme [illegible] EDSON HART. 25 déc—1 an, 3fm, v et sam. No. 7, rue du Camp.

AVENDRE par les soussignés, pour le marché [illegible] et du drawbac:
[illegible] qualité, par caisses de six douzaines.
[illegible]
[illegible],
Porter Brewis,
Champagne en bouteille et demi bouteille. RICHARD ALLEGE & Co, 3 nov 28, Chartres, au premier.

Soldes lot Marchandises Sèches de fantaisie. VENTE EN GROS.

J. G. PEPPARD & CO.,

55, RUE GRAVIER,

Ont maintenant en magasin leur NOUVEAU STOCK DE SA SON, Comprenant: SOIERIES, SATINS, MOUSSELINES DE LAINE, CACHEMIRES, MERINOS, ALPAGAS, RUBANS, GARNITURES DE ROBES, MOUCHOIRS, VOILES, GANTS, BRODERIES, CHAPEAUX DE DAMES, SOIE ET PAILLE FLEURS ARTIFICIELLES ET ARTICLES DE MODES. &c. &c.

Leur [illegible] [illegible] [illegible], Sept—3m

Nouveau magasin de Nouveautés — (see above)

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1855.

CONFORMÉMENT à l'article 4 de la Charte de cette compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de treize directeurs pour l'année à venir de la Compagnie sera tenue au bureau de la Compagnie, 62, rue du Camp, LUNDI, 3 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. H. P JANVIER, 16 nov—4 1 jou 3 déc Secrétaire

J. VINCENT,

ENCOIGNURE ST PIERRE ET ROYALE,

F. LEFEVRE, Successeur.

OUVERTURE DU SALON DES DAMES.

M. LEFEVRE avertit le public que l'ouverture d'un salon pour les Dames sera lieu ces oui prochain, et que ledit salon restera ouvert tous les jours depuis six HEURES DU MATIN JUSQU'A LA SORTIE DU THÉATRE.

Rien n'a été négligé pour satisfaire les Dames, et le salon sera toujours parfaitement chauffé et décoré.—Il sera servi

UN LUNCH SPLENDIDE,

Composé des mets les plus délicats, tels que:

Galantine truffée, Dinde Truffée, Filet de boeuf, Mayonnaise de volaille, Jambon de Westphalie, Langues fourrées, Vol au vent aux champignons, Suprême de volaille, Filets de truite à la tartare, Croûte de poulande à la maréchale.

Charlotte russe, Riz au lait, Gelée au rhum, Café au lait, Macaroni, Mets noir, &c. &c.

VIN DE BRESPOLAIS, VIN DE GRAVE SEC, VIN DE LUNEL MUSCAT, VIN DE BORDEAUX, VIN DE CHABLIS, VIN DE FRONTIGNAN, VIN DE TOCKAY, VIN CHAMPAGNE, MARSEILLE, CHAMPAGNE.

M. Lefevre se charge de la confection des Ambigus, Collations, Réunions de famille, Mariages, Repas de corps, Banquets, &c.

M. Lefevre ainsi que le public que la maison Vincent (F. Lefevre successeur), n'a rien de commun avec L'ÉTABLISSEMENT SITUÉ AU COIN DES RUES DU CANAL ET CARONDELET, tenu actuellement par J FIGUIERE. 1 nov—6f

Pommade végétale et régénératrice,

Pour faire naître, croître et embellir les cheveux.

Ses effets sont extraordinaires la recommande également pour faire croître la barbe. Par M P. B.

CET important article est employé dans toutes les principales villes de l'Europe, et le résultat produit partout est si évident que l'on ne saurait douter de son efficacité. On a vu renaître les cheveux de personnes qui commençaient à devenir chauves. La vertu de cette pommade est d'autant plus étonnante sur les personnes qui ont perdu leurs cheveux à la suite d'une maladie; elle repousse brillante et souple. Prix, 50 cents le pot.

Dépôt général, à l'encoignure Domaine et Vieille Levée, chez Mr LOUBET, seul dépositaire. 15 nov—4 1 jou 30 nov

Manufacture de boites, et chaux de coquille brûlée pour la fabrication du sucre et les constructeurs.

B. ANTOGNINI, fabricant de billards et entrepreneur, Ingénieur, Levée, en face de l'Aigle 12 et 14 rue Conti, près la Levée

Boites d'emballage de toute dimension faites sur ordre, chaux toujours fraîche en baril supérieure pour blanchiment, fabrication du sucre et pour la construction, bois de pin jaune en bon état, et travaux de tour pour les entrepreneurs.

Magasins, massepains, [illegible], billards, planches et spécifications, réparation de toutes sortes faites dans les plus courts délai par le moyen des machines.

Le public est invité à venir examiner par lui-même. 19 nov

AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés sous la raison LAPEYRE & BUJAC est dissoute, à partir d'aujourd'hui, d'un commun accord.

M. J. BUJAC est chargé de la liquidation et continuera, pour son propre compte, les affaires de courtage de billets et d'actions. J. M. LAPEYRE, M. J. BUJAC.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1855. 19nov—6f

PRODUITS D'ESPAGNE.

EN débarquement de la barque Mayo, du brick Destino et en magasin:
150 barriques vin Villanueva,
40 do do St Vicente
40 pipes do Villanueva,
500 jarres huile d'olive,
60 barils graine de Canaris
300 rames papier à cigarettes,
30 livres de safran,
50 barillets de 25 livres de thon en saumure
12 demi-pipes Malaga anisado,
1000 tonneaux d'ail
A vendre par PABLO GELPI, 19 nov Vieille Levée

$50 DE RÉCOMPENSE.

PARTIE marronne depuis un mois environ la griffonne NANCY, âgée d'environ 35 ans, mince de taille, environ 5 pieds de haut, ayant un signe au menton, avec quelques poils dessus, et une cicatrice sur le menton près du cou.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans la prison de paroisse, et on donnera avis au soussigné. MARCEL BENVENU 19 nov—6

LE soussigné prévient le public que sa femme, Marie Lajeunet, ayant quitté son domicile conjugal, il ne sera responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter. La même condition existe pour tout ce que j'en éprouvera.

Nouvelle-Orléans, 17 novembre 1855 19 nov—3 FRE. VIBAU

EN débarquement du navire United States du Havre—50 caisses fromage tête de maure. 6 tonneaux gruyère, à vendre par 19 nov LANATA FRERES, rue Jefferson.

LEGAY & LECANU,

25, rue de Chartres,

Importateurs de confections pour hommes, jeunes gens et enfans.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Black Warrior et Cahawba, de New York, un très grand assortiment de confections d'hiver, comprenant tous les derniers genres, que nous offrons en vente à très bas prix. 11 oct LEGAY & LECANU, 25, rue de Chartres.

Changement de domicile.

Dr. L. DUPERRON, Dentiste.

A transporté son cabinet au No. 60 RUE ROYALE, entre Bienville et Douane

Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à 4 heures du soir

APPRENEZ L'ANGLAIS!!!

CEUX qui désirent acquérir infailliblement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, prenez pour rien. Notre méthode est à la fois simple, pratique, aisée et attrayante, sont invités à se rendre chez le professeur NELSON, No. 8, rue St Charles. Tous les LUNDIS il se formera des classes de 3 à 6 personnes, pour les Dames et Messieurs qui ne [illegible] et [illegible] [illegible] pour $10 pour 24 leçons. Les plus parfait succès est garanti. 14 mai—6f

Aux amateurs de chasse.

REÇU directement des manufacturiers anglaises, et à vendre à bas marché:
24 fusils à deux coups, à $12 à $18,
24 do do de 18 à 26,
24 do do de 20 à 30,
24 do do de 25 à 35,
24 do do de 30 à 40,
24 do do de 40 à 50.
Ces fusils sont très légers et vendus garantis par C. A POLLARD & Co. 8 nov 76, rue du Canal, près Chartres.

EN magasin—300 caisses St. Julien,
50 caisses Léoville
100 caisses Haut Brion.
100 do sardines, 1/2 et 1/4 boîtes,
100 do vermouth; 20 do Bourgogne,
10 do do Chablis,
10 do champagne, 1/2 et 1/4 boîtes,
100 paniers Cordon Vert, bouteilles et 1/2 bout.
50 do Cordon Bleu, do do,
50 do Ancre. do do
A vendre par SOSTHENE THOMAS, 8 nov 9, rue Gravier.

EN douane—20 1/2 et 20 1/4 cognac T Mennoou, 20 1/2 et 20 1/4 cognac Champagne, 12 1/4 et 12 1/8 do Vignac Pinaud & Co, 20 caisses kirsch Y et L, A vendre par SOSTHENE THOMAS, 8 nov 9, rue Gravier

Porcelaine, faïence, verrerie, &c.

L'ancienne de service,

No. 23..... C. CARRERE..... No. 23.

ENCOIGNURE DU CAMP ET DE MAGNOLE

(LIVRAISON A DOMICILE)

Services de dîner porcelaine blanche, do do do opaque,

Services à thé fleur or,

Veilleuses et vases décorés,

Verrerie taillée,

Coutellerie anglaise,

Couverts, argenterie plaquée,

Lampes solaires,—Candélabres,

Articles en étain,—Batterie de cuisine,

Gaz liquide,—Camphine,

Huile de graisse,—Mèches à Lampes.

Avis aux marchands.

H. CLOSTERMANN & Co,

44, rue de Chartres,

ONT reçu par le steamer Crescent City, de New York, un assortiment très varié:

Foulards soie pour hommes et enfants;

Mouchoirs blancs, fil, diverses grandeurs, do brodure blanche,

Bonneterie assortie:

Cols, manchettes, chemisettes, mouchoirs, bandes, Dentelles torchon fil et imitation valenciennes, Services de table, Bas noirs et couleurs assorties.

Bonneterie:

Chemises coton tricotées et en mérinos, Bas pour femmes et enfants, de toutes sortes, Chaussettes pour hommes et enfants, ainsi qu'une infinité de petits articles.

Toujours en magasin une grande variété d'articles de Paris, qu'ils vendront à des conditions avantageuses. H. CLOSTERMANN & Co. 3nov 44, rue de Chartres

C. DUHAMEL, Opticien,

56, rue Chartres, entre Douane et Bienville.

A toujours en magasin un immense assortiment de lunettes pour toutes les vues. Les verres périscopiques, à double foyer, pour la vente desquels il est l'agent aux États-Unis, étant maintenant consacrés par l'expérience, comme un grand perfectionnement, d'un usage infiniment commode et conservateur de la vue il prévient les personnes qui désirent en avoir, qu'il en a un nombre considérable de ces verres, vient de lui arriver. On sait que ces verres, qui ont deux foyers, servent en même temps à lire et à voir à distance.

POUR LES PLANTEURS.

Thermomètres à sucre, pèse-sirops, [illegible], &c, manomètres.

Un grand choix de microscopes, de longues vues marines et de campagne; lorgnettes de théâtre, (nouvelles jumelles très portatives à 12 verres, d'un très grand pouvoir grossissant.)

Tous les instruments employés pour l'arpentage, tels que théodolites, cercles répétiteurs, niveaux, boussoles, transits, &c. Instruments pour la marine: sextants, cadrans, baromètres, &c.; machines électriques et pneumatiques, cadrans solaires, &c., et tous les instruments concernant la physique, la chimie, les mathématiques, la navigation et les sciences en général.

AUX BIJOUTIERS:

Un lot de bijouterie assortie à vendre en gros, ainsi qu'une facture d'objets de fantaisie riches, tels que souvenirs en ivoire, de deuil et porte-monnaie, aussi en ivoire. Bracelets et colliers en jais, bottes à bijoux incrustés d'or, garnitures de boutons, trousses, en ecrin, &c. &c.

C. Duhamel entreprend toutes les réparations d'instruments et construit, sur modèles, toutes espèces de machines en cuivre.

Machines électro magnétiques du docteur J. Smith, pour guérir les rhumatismes. 12 oct

Importation directe de Paris.

VICTOR,

RUE ST-CHARLES, No. 18.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, son assortiment de marchandises d'hiver, consistant en:

Chemises toile, coton écrues, toile et coton, des modèles les plus nouveaux et à tous les prix;

Cravattes, cols, ceintures et cols, mouchoirs;

Gants de Jouvin;

Gilets de dessous, flanelle et coton;

Caleçons toile, flanelle, coton et flanelle de coton;

Chaussettes soie, fil d'Écosse, coton, mérinos, blanches et flanelle;

[illegible]

Cravates brodées et non armées.

[illegible] voitures d'enfants.

[illegible] d'articles de fantaisie, tel que:

[illegible], Brosses, Bracelets, Eventails,

[illegible] pour dames et messieurs, Peignes

[illegible] de toilette.

Brosses en tout genre.

Grand assortiment de parfumeries des meilleures fabriques de Paris.

Toujours en magasin, un assortiment de fournitures pour coiffeurs.

Son Salon de Coiffure est desservi par des ouvriers qui se distinguent par leur amabilité et leur complaisance aux personnes qui veulent les honorer de leur confiance. 30 déc

GARDE FEUX—Urah A. Pollard & Co. offrent à vendre un assortiment très varié de cet article, indispensable dans les familles:

Aussi—12 doua. [illegible] pour charbon.

24 do Pelles et pinces assorties.

24 do chenets cuivre et autre.

Et un grand assortiment d'articles de ménage, à vendre à bon marché. URIAH A POLLARD & Co, 5 nov 76, rue du Canal, près Chartres.

MAILLOT & SON,

No. 165, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eau de vie, &c., et commis de liqueurs du pays.

14 déc—[illegible]

MAGASINS DE MODES.

Grande réduction de prix.

Ouverture de Modes et Nouveautés,

Rue Condé, No. 18, maison Pontalba, entre Ste-Anne et Madison.

MADAME HALWEIG a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de Modes et Nouveautés. Mme Halweig espère que les dames voudront bien, comme par le passé, continuer pour elle leur bienveillant patronage.

Nouvelle Orléans, le 20 novembre 1855. 21 nov—6m

Magasins de haute nouveauté.

MADAME ALBERT

A l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle a joint à ses salons de l'encoignure Royale et Bienville le magasin du rez-de-chaussée ou l'on trouvera un grand choix d'articles modes et nouveautés.

Arrivant de Paris, ayant mis tous ses soins dans les achats, elle vient de espère que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

Mme ALBERT annonce en outre qu'elle vient de joindre à son atelier de modes un atelier de couture et de confection.

Ayant amené une des premières couturières de Paris, sortant de la maison [illegible], fournisseur de l'Impératrice et de la reine d'Angleterre, sollicite les dames de vouloir bien l'honorer de leur confiance et espère que son bon goût, joint à son talent, sera apprécié par la haute fashion de la Nouvelle Orléans. 29nov

No. 24, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE & Co.

ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de modes et nouveautés, consistant principalement en chapeaux et capotes, robes taillées à volants, velours et peluche, soieries à pente, damas riche, moire antique, taffetas rayés et quadrillés, velours, peluche, bourrelets et manteaux de la plus haute nouveauté, châles cachemire de l'Inde, châles [illegible], dentelles, broderies, lingerie, dentelles Valenciennes, guipure, point d'Angleterre, mouchoirs brodés riches, plumes, fleurs artificielles, franges, [illegible], fausse bijouterie, ombrelles, &c. &c. Elles en feront l'ouverture mercredi prochain 7 novembre.

Toute la marchandise ayant été achetée par Mme Olympe elle-même avec le plus grand soin dans les meilleures maisons de Paris, nous osons espérer que les dames voudront bien nous continuer leur bienveillant patronage. OLYMPE & Co. 3 nov 24, rue de Chartres

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

LA maison SECHET FRYER & Co offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, lingerie, confections pour dames et enfans, articles de bal, fleurs et fournitures de mode.

Toutes les ventes sont au comptant. 31 oct

Ouverture de marchandises de haute nouveauté.

Mme E. FOURNIER, encoignure Canal et Baronne, (sous le Pelican Club) a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un joli choix de marchandises de haute nouveauté en robes, soieries, bareges, laines, confections de soie, velours et drap, lingeries, dentelles, articles pour enfants, garnitures, rubans, fourrures, &c. et qu'elle en fera l'ouverture le samedi 10 novembre.

Mme FOURNIER annonce en outre à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de joindre un atelier de modes à son atelier de couture, et sollicite de nouveau le bienveillant patronage de toutes les dames. 2 nov

MODES! MODES!

à l'instar de Paris.

MADAME DURAND,

Rue Royale 167, entre Toulouse et St-Pierre.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'à son retour d'Europe, elle s'est défait par une vente publique de toutes ses anciennes marchandises en magasin.

Elle offre un nouveau choix de modes et de nouveautés, acheté par elle-même avec le plus grand soin, dans les maisons les plus renommées de Paris. Beaucoup de ses articles de goût ont figuré à l'Exposition Universelle.

Un grand assortiment de chapeaux de tout genre pour dames et pour enfants.

Manteaux, pelisses, et mantelets en soie et en velours.

Lingerie unie et brodée grande nouveauté, fleurs artificielles, coiffures pour parures, bonnets de tulles, valenciennes, parures complètes pour mariées, &c., châles et crêpes de Chine, châles en cachemire, &c., en velours et en peluche, ombrelles, ombrelles, éventails, gants, &c., et en général tout ce qui concerne les nouveautés.

Les prix sont modérés. 29 oct

Changement de domicile.

MADAME ROBERT,

A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et Nouveautés au No 17, rue de Chartres, entre Douane et Canal.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Modes et articles de fantaisie.

Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Nuremberg du Havre de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant:

Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, en capotes d'enfans.

Chapeaux de velours, ceintures de mariage et de bal.

Manteaux de velours, ceintures de fantaisie.

Manteaux de velours, velours de mariage.

Manteaux de soie, voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de modes.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elle peut vendre, la rendront digne de leur confiance et du patronage dont elle a été honorée jusqu'à ce jour.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à lui rendre une visite pour examiner avant de faire leurs achats. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.

Bonnets—Les dames trouveront en articles aux 115, coin Hôpital et Chartres. 15n—3m

A bon marché.

VOILES brodés en vrai dentelle française de Bruxelles, Gants Jouvin et gants soie unie, de 50 à 60 cts; Cols guipure et crêpes riches, de $1 à $1 75. Bandes jaconas brodées, riches, de $1 à $1 50, Assortiment de fleurs et plumes, dentelles et couleurs de la dernière mode, à vendre au plus bas prix chez Mme FABIO, Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).

No 60 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

Ouverture de modes et de marchandises de HAUTE NOUVEAUTÉ.

SOPHIE, successeur de A. MANSUY.

Mlle Sophie, de retour de France a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle a acheté à Paris et qu'elle doit recevoir par son prochain un magnifique assortiment de modes de haute nouveauté, consistant principalement en chapeaux et capotes de soie et de velours pour dames et enfants, en robes de soie et de velours, en soieries de toutes les couleurs, et robes de bal, manteaux, lingerie de toute espèce, dentelles et broderies, valenciennes, point de Venise, point d'Alençon, point d'Angleterre, et dentelles, mouchoirs brodés, lingerie, plumes, garnitures, rubans et velours, fleurs, et passementeries, velours, rubans et velours. Elle en fera l'ouverture le 10 novembre, et espère que les dames, en la visitant, voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 14 nov—1m

BRODERIES, BRODERIES.

MLLE C. GUERIN, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir complètement renouvelé ses DENTELLES, MODES, LINGERIE pour dames et enfants, qu'elle en fera l'ouverture le 15 courant, 114, rue Royale. 8 nov—1m

LA MAISON LELIEVRE, Libraire,

280, rue Royale,

VENANT de renouveler entièrement son stock de marchandises, annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vendra AUX PRIX EXCEPTIONNELS tous les articles reçus récemment des diverses parties de l'Europe.

Nous prévenons les personnes qui attendent après nos marchandises reçues par le Mulhouse que nous sommes à même de leur livrer les quantités demandées par elles.

Nous donnons le même avis à tous nos marchands de la campagne.

Nous croyons inutile d'assurer au public que notre assortiment de livres d'éducation et celui de haute littérature sont constamment des plus complets et que les chefs d'institutions sont toujours certains de trouver chez nous aux conditions les plus avantageuses. Continuellement en magasin, un magnifique assortiment de bijouterie religieuse, statues, derniers modèles, articles de fantaisie du meilleur goût, le tout à un prix extrêmement réduit.

SANGSUES .... SANGSUES.

L. PROVOST,

SUCCESSEUR DE H. BESCOU,

Rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre. 1 Jan

DEPOT DE DRAP DE BILLARD

Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet son assortiment.

AVIS AUX AMATEURS.

LES soussignés offrent à leurs amis et au public en général un lot de conserves de choix qu'ils viennent de recevoir par un des derniers arrivages France, savoir:

Aloses en tranches à l'huile, en boîtes et 1/2 boîtes,
Lamproies do do do do
Filets de Soles do do do
Congres do do do
Anguilles à l'huile et à la tartare do do
Maquereaux à l'huile do do
Turbo do do do
Saumon do do do

GIBIERS.

Perdrix entières truffées, en boîtes et 1/2 boîtes;
Bécasses do do do do
Pluviers do do do do
Cailles do do do do
Merles do do do do
Ortolans do do do do
Grives do do do do
Bécassines do do do do
Cuisses et ailes d'oie;
do do de canard;
do do de volailles;
Saucisses truffées, en boîtes et 1/2 boîtes;
Saucissons truffés; Cervelas do;
etc. de Havre; à vendre par PAURES & NORMAN, 9 fév 34 et 35, rue Royale.

ECOLE SUPÉRIEURE.

Rue du Canal, No 189

Rue J. [illegible]

A L'HONNEUR d'annoncer aux familles de la Louisiane qu'elle ouvrira une pension le 8 novembre. Elle y continuera à enseigner d'après sa méthode [illegible] et [illegible] suivie à l'École Supérieure [illegible]. [illegible] [illegible] des [illegible] de la Nouvelle-Orléans.

Enseignement général.

1re classe.

Histoire moderne, Astronomie, Physique et Chimie, Zoologie et Botanique, Algèbre et Géométrie, langue Espagnole.

2me classe.

Grammaire et Rhétorique, Histoire Ancienne et du Moyen-Age, Géographie Ancienne et Moderne, Histoire des États-Unis, Littérature.

Classes préparatoires.

Lecture, Écriture, Grammaire, Analyse, Arithmétique, Géographie.

Ces différentes branches seront enseignées dans les deux langues.

La musique est confiée aux soins d'un des premiers artistes de la Nouvelle-Orléans.

Le dessin et la peinture, enseignés par Mme [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à l'institution. 3 nov—1m

Huile pour les machines.

LES soussignés sont prêts à [illegible] qualité, PÉLOBRA [illegible] DANIEL DE MASON [illegible] [illegible] huile essentielle [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible]. Le prix est [illegible]. A vendre exclusivement par L. A. GREEN & CO, 14nov—1m No 60, rue Poydras.